

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 30	Absent(s) excusé(s) : 21	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 9
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 18 juin 2024

Vote(s) pour : 39
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 24 juin 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-06-24-BD-12 :

Création d'un Fonds Air Bois.

Rapporteur : Monsieur Philippe GLESER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1-1 et D. 2311- 15,

VU le Code de l'Environnement, et notamment son article L. 110-1,

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le Plan Climat Air Energie Territorial adopté par délibération du Conseil Métropolitain en date du 18 décembre 2023,

VU l'appel à projet de l'ADEME pour le Fond Air Bois 2024,

VU les résultats de l'étude de préfiguration du Fond Air Bois de Metz Métropole en date du 20 mars 2023,

SOUS RESERVE du vote du Budget Supplémentaire 2024 par le Conseil métropolitain du 8 juillet 2024,

CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole de réduire ses polluants en particules fines PM2.5 et PM 10,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à déposer un dossier au titre de l'appel à projets fonds air-bois dans les conditions énoncées dans le présent point.

PPP R3

Metz, le 25 juin 2024

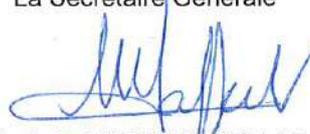
Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

REUNION DE BUREAU DELIBERANT

Lundi 24 juin 2024

Point n° 12 : Création d'un Fonds Air Bois.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, l'Eurométropole est engagée dans une politique volontariste en matière d'amélioration de la qualité de l'air. La pollution atmosphérique représente, en effet, l'un des plus grands risques environnementaux pour la santé. Des objectifs chiffrés de réduction des émissions polluantes ont été fixés sur le territoire de l'Eurométropole, à savoir : réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, baisser de 88% les émissions d'oxydes d'azote et de 75% les particules fines PM10.

Les particules fines sont majoritairement issues du chauffage au bois et plus particulièrement dans le cas d'une combustion incomplète : appareil peu performant, foyer ouvert, mauvaises pratiques d'allumage, etc. Leurs effets sur la santé sont d'autant plus délétères que ces particules pénètrent profondément dans le système respiratoire et occasionnent des affections cardiaques et pulmonaires.

Le Gouvernement a lancé à l'été 2022 le Plan National Bois qui vise à réduire de 50% les émissions de particules fines issues du chauffage au bois dans les territoires couverts par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), ce qui est le cas de l'Eurométropole de Metz.

Le secteur résidentiel est le premier émetteur de particules fines du territoire avec 48% d'émission de PM2.5 et 28% d'émission de PM10 qui proviennent principalement des chauffages au bois à foyer ouvert mais également des appareils à foyer fermé anciens.

Par ailleurs, il est à noter que le brûlage des déchets verts constitue également une source importante de particules fines (PM2.5) et brûler 50kg de déchets verts émet autant de particules fines que de parcourir 14 000 km avec une voiture essence récente.

Afin de réduire les émissions de particules fines du secteur résidentiel, il est proposé la création d'un Fonds Air Bois qui vise à accélérer le remplacement des appareils de chauffage individuel au bois les moins performants et les plus polluants par le biais d'une aide financière aux particuliers. Un programme de sensibilisation aux bonnes pratiques du chauffage au bois et de la gestion des déchets verts sera également décliné à cette occasion.

1. Une étude de préfiguration du « Fonds Air Bois »

L'Eurométropole de Metz a réalisé une étude de préfiguration à la mise en place d'un Fonds Air Bois cofinancée par l'ADEME. Cette étude, basée sur une enquête-ménages réalisée début 2023, a permis de faire ressortir que 26% des logements individuels de l'Eurométropole de Metz disposaient d'un équipement de chauffage au bois, ce qui représente près de 9 000 appareils sur le territoire.

Les appareils de chauffage au bois à foyer ouvert (cheminées) et les appareils à foyer fermé antérieurs à 2002 (peu performants en termes de qualité de l'air et d'efficacité énergétique) représentent un parc de 2 592 appareils au total, soit près de 30% des appareils recensés.

Les principales conclusions de l'enquête-ménage sont les suivantes :

- 98% des utilisateurs de chauffage au bois sont propriétaires occupants,
- 28% des habitants se chauffant au bois présentent de faibles revenus,
- 20% des habitants se chauffant au bois utilisent leur foyer en chauffage principal et 80% en chauffage d'appoint,
- 41% se disent potentiellement encouragés à changer grâce à l'argument concernant l'impact environnemental,
- 44% déclarent être encouragés à changer d'équipement s'il y a une aide,
- 51% se disent freinés dans un projet de changement de matériel en raison du coût.

L'enquête-ménage a également permis d'établir un taux de renouvellement naturel du parc d'équipements de chauffage au bois avec environ 6% des ménages qui envisageraient de renouveler leur appareil prochainement.

2. Etablissement d'un scénario de renouvellement du parc d'équipements de chauffage au bois

Dans le cadre d'un Fonds Air Bois subventionné par l'ADEME, le renouvellement naturel doit être accéléré par un facteur d'au moins 1,5, soit un taux de renouvellement cible sur l'Eurométropole de 9% par an.

Afin d'atteindre cet objectif ambitieux, il est proposé de cibler :

- les foyers fermés, non performant (d'avant 2002) utilisés comme chauffage principal,
- les foyers ouverts, non performant (d'avant 2002) utilisés comme chauffage d'appoint ou d'agrément,
- les foyers fermés, non performant (d'avant 2002) utilisés comme chauffage d'appoint ou d'agrément, plus largement installé dans les foyers modestes et très modeste.

Au total, ce seraient 233 appareils par an qui seraient remplacés, soit 700 appareils sur les 3 ans, tous foyers confondus, ce qui permettrait une baisse de 7% des particules fines sur le territoire.

3. Dispositif de soutien financier aux ménages

La mise en place d'un dispositif de soutien financier aux ménages pour changer leur équipement de chauffage au bois, intitulé Fonds Air Bois, peut être cofinancé par l'ADEME à hauteur de 50% des dépenses éligibles suivantes :

- L'aide aux particuliers pour le remplacement d'appareils de chauffage au bois,
- Les actions de gestion et d'animation du dispositif,
- La campagne de communication,
- Le temps de travail alloué au projet (hors titulaires).

Un dossier sera déposé auprès de l'ADEME. L'aide aux ménages doit être proposée sur 3 ans.

Ainsi, l'Eurométropole de Metz envisage un soutien financier :

- Pour le remplacement par un ménage d'un équipement de chauffage au bois à foyer ouvert ou d'un équipement à foyer fermé d'avant 2002,
- En ciblant prioritairement les foyers modestes et très modestes avec une aide "coup de pouce" supplémentaire de 500 €.

L'aide financière serait la suivante :

Type Ménage	Ma Prime Rénov'	Foyer fermé < 2002	Foyer ouvert
Intermédiaires / Supérieurs		1 500 €	1 500 €
Très modestes / Modestes		2 000 €	2 000 €

Sur la base d'un prix moyen de 5 000 € pour le remplacement d'un équipement par un dispositif performant, le reste à charge pour le ménage serait :

Tranche Anah	Ma Prime Rénov'	Fonds Air Bois	CEE	Reste à charge
Supérieurs	0 €	1500 €	~ 150 €	3350 €
Intermédiaires	700 €*	1500 €	~ 150 €	2 650 €*
Modestes	1500 €	2000 €	~ 150 €	1 350 €
Très modestes	1800 €	2000 €	~ 150 €	1 050 €

4. Dispositif d'animation

Un dispositif d'animation, avec une communication ciblée, accompagnera la mise en œuvre du fonds Air-Bois. Certaines actions cibleront spécifiquement les ménages modestes et très modestes.

Cette animation pourrait être confiée à l'ALEC du Pays Messin et consisterait en la mobilisation et l'accompagnement des ménages pour modifier leur équipement de chauffage au bois et la réalisation d'actions de communication notamment dans la gestion des déchets verts (éviter le brûlage).

5. Financement et délais

Le lancement du Fonds Air Bois pourrait être effectif au second semestre 2024.

Sur la base des éléments techniques présentés ci-dessus, le budget total alloué pour 3 ans au Fonds Air Bois Métropolitain serait :

Renouvellement annuel sur 3 ans	Dimensions Fonds Air Bois	Dont Aide ADEME	Dont Financement EMM
Part Intermédiaires / Supérieurs	754 500 €	377 250 €	377 250 €
Part Très modestes / Modestes	392 000 €	196 000 €	196 000 €
Total	1 146 500 €	573 250 €	573 250 €
Total annualisé	382 166 €	191 083 €	191 083 €

A ce budget devrait être ajouté un financement relatif au volet Animation du Fonds Air Bois, co-financé par l'ADEME, comprenant entre autres :

- L'animation du dispositif (sensibilisation des particuliers, des professionnels etc.),
- La communication (faire connaître la prime, atteindre les publics visés etc.),
- Le poste de chargé de mission pour l'animation et la mise en œuvre du Fonds Air Bois.

Commissions consultées : Commission Transition écologique, Commission Ressources et stratégie.

Il est donc proposé au Bureau l'adoption de la motion suivante :

MOTION

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1-1 et D. 2311- 15,

VU le Code de l'Environnement, et notamment son article L. 110-1,

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le Plan Climat Air Energie Territorial adopté par délibération du Conseil Métropolitain en date du 18 décembre 2023,

VU l'appel à projet de l'ADEME pour le Fond Air Bois 2024,

VU les résultats de l'étude de préfiguration du Fond Air Bois de Metz Métropole en date du 20 mars 2023,

SOUS RESERVE du vote du Budget Supplémentaire 2024 par le Conseil métropolitain du 1^{er} juillet 2024,

CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole de réduire ses polluants en particules fines PM2.5 et PM 10,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à déposer un dossier au titre de l'appel à projets fonds air-bois dans les conditions énoncées dans le présent point.

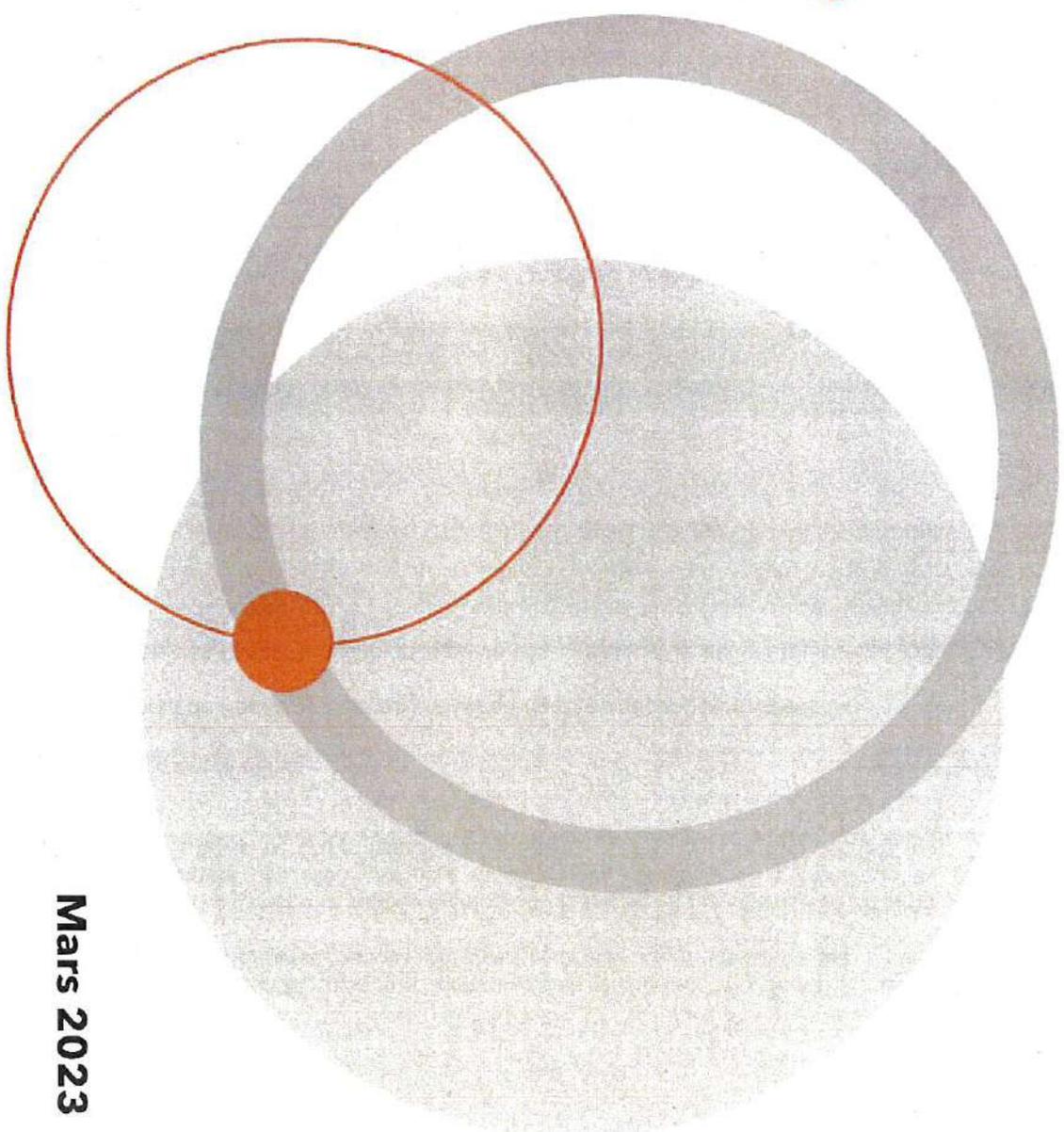
Etude de préfiguration à la mise en place d'un Fonds Air Bois

Etape 1 - enquête auprès des
ménages sur leurs habitudes de
chauffage au bois

Synthèse des résultats

 inkidata

Votre contact
Annabelle PARENT
06 64 84 37 16
annabelle.parent@inkidata.fr

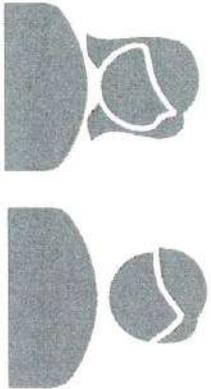
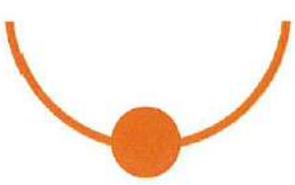


Mars 2023



Sommaire

Methodologie	p.3
Profil de l'ensemble des répondants	p.11
Profil de l'ensemble des répondants concernés par le chauffage au bois	p.15
Caractéristiques des logements chauffés au bois	p.22
Modalités de chauffage au bois	p.27
Caractéristiques de l'équipement de chauffage au bois	p.32
Intention de renouvellement de l'équipement de chauffage au bois	p.38
Consommation de bois	p.42
Comportements	p.54
Perception des impacts	p.61
Motivations et freins au changement	p.65
Déchets verts	p.72
Focus par type de ménages (profils MaPrime Rénov')	p.80



Méthodologie

Synthèse de la méthodologie



POPULATION-MERE

La population-mère étudiée correspond aux ménages résidant en maison.

Ces ménages sont en effet les principaux concernés par le mode de chauffage au bois et les déchets verts, les deux thématiques du questionnaire.



GEOGRAPHIE

Territoire de l'Eurométropole de Metz

Quelques questionnaires ont été complétés par des personnes résidant sur partie du territoire de l'Eurométropole de Metz (ils ont été exclus de l'analyse).



CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON

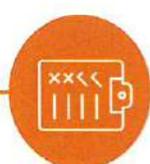
Tous les ménages du territoire de l'Eurométropole de Metz résidant en maison ont été destinataires d'un courrier (remis directement en boîte aux lettres de 32 107 maisons sur le territoire).

Les ménages volontaires ont ensuite répondu à l'enquête. Les personnes les plus âgées sont plus enclines à répondre car elles disposent de plus de temps pour lire le courrier et compléter l'enquête. Afin de renforcer le taux de participation des ménages plus jeunes, des communications sur Internet (une bannière sur des sites très fréquentés a été diffusée du 9 au 16 janvier + communication sur les réseaux sociaux ont été réalisées par les collectivités territoriales du territoire) Pour les personnes éloignées du numérique, il était possible pour les personnes qui le souhaitaient de laisser leurs coordonnées sur un répondeur pour être rappelées pour réaliser l'enquête par téléphone (34 enquêtes ont été réalisées par téléphone).



PÉRIODE D'ENQUÊTE

L'enquête a été réalisée du 20 décembre 2022 au 10 février 2023



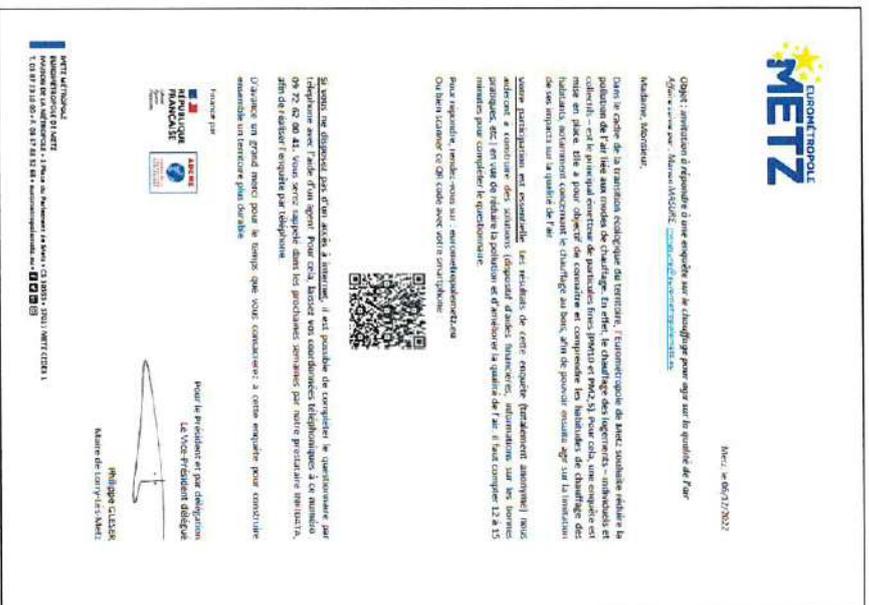
MARGE D'ERREUR DE L'ÉCHANTILLON

Marge d'erreur estimée à 2,09 % pour un niveau de confiance de 95 %. Avec 2 060 questionnaires complets (courts + longs) pour 34 889 maisons sur le territoire (population-mère étudiée). L'enquête couvre 6 % des maisons du territoire.

Rappel de l'objectif du cahier des charges : 400 questionnaires longs.

Outils de communication pour toucher la population-mère à étudier

Courrier A4 + flyer A5 distribués en boîtes aux lettres des maisons du territoire de l'Eurométropole



Outils de communication pour toucher la population-mère à étudier

Campagne réseaux sociaux réalisée par l'agglomération et les communes

Communications sur les sites internet des communes et de l'agglomération

Montigny-les-Metz
1 samedi 11:20

Informations Les savoirs, ? Le chauffage, surtout au bois, est la principale source de pollution de l'air en hiver. Afin de trouver des solutions pour réduire celle-ci et améliorer la qualité de l'air l'Euro métropole de Metz organise pour connaître vos habitudes de chauffage et ce jusqu'au 10 février 2023.

Dans le cadre de la transition écologique du territoire, l'Euro métropole de Metz souhaite réduire la pollution de l'air liée aux modes de chauffage. En effet, le chauffage, via Méta

Enquête sur le chauffage

Le chauffage, notamment au bois, peut avoir un impact négatif sur la qualité de l'air.

Pour avoir accès à une série d'outils et bénéficier de conseils personnalisés, demandez à notre questionnaire de vos idées possibles de réduire et améliorer la qualité de l'air. Les résultats seront disponibles en ligne et en PDF.



eurometropolemetz.eu

Deux

Montigny-les-Metz

METZ

inkidata

16:33

enquête chauffage

Publications Personnes Groupes

Montigny-les-Metz · Suivre
29 dec 2022

[Enquête sur le chauffage] Le chauffage, surtout au bois, est une des principales sources de pollution de l'air en hiver. Afin de trouver des solutions pour la réduire et améliorer la qualité de l'air, l'Euro métropole de Metz enquête pour connaître vos habitudes de chauffage. Jusqu'au 10 février, retrouvez notre questionnaire ici ?

Lien : https://st.sphinxonline.net/survey/server/s/inkidata/EtudefondairBois/site_web.htm



Deux

Montigny-les-Metz

2 partages

Enquête sur le chauffage



Le savoir-vous ? Le chauffage, surtout au bois, est la principale source de pollution de l'air en hiver. Afin de trouver des solutions pour réduire celle-ci et améliorer la qualité de l'air, l'Euro métropole de Metz enquête pour connaître vos habitudes de chauffage et ce jusqu'au 10 février 2023.

Le chauffage : source de pollution de l'air

Il est bien connu que le bois est une source de pollution de l'air en hiver. Afin de trouver des solutions pour réduire celle-ci et améliorer la qualité de l'air, l'Euro métropole de Metz enquête pour connaître vos habitudes de chauffage et ce jusqu'au 10 février 2023.

Informations supplémentaires

Enquête sur le chauffage

Le chauffage : source de pollution de l'air

Le chauffage : source de pollution de l'air

Outils de communication pour toucher la population-mère à étudier

Campagne geodisplay – période du 09/01/2023 au 16/01/2023

**EUROMÉTROPOLE
METZ**

Financé par
RÉPUBLIQUE
LORRAINE
MÉTROPOLITAINES
KSTRE

VOS RÉPONSES SONT ESSENTIELLES, ELLES NOUS AIDERONT À METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS !

Aidez-nous à AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR en répondant au questionnaire SUR LE CHAUFFAGE AU BOIS !

Répondre au questionnaire

**EUROMÉTROPOLE
METZ**

Financé par
RÉPUBLIQUE
LORRAINE
MÉTROPOLITAINES
KSTRE

VOS RÉPONSES SONT ESSENTIELLES, ELLES NOUS AIDERONT À METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS !

AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR EN RÉPONDANT AU QUESTIONNAIRE SUR LE CHAUFFAGE AU BOIS !

Répondre au questionnaire

**EUROMÉTROPOLE
METZ**

Financé par
RÉPUBLIQUE
LORRAINE
MÉTROPOLITAINES
KSTRE

VOS RÉPONSES SONT ESSENTIELLES, ELLES NOUS AIDERONT À METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS !

AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR EN RÉPONDANT AU QUESTIONNAIRE SUR LE CHAUFFAGE AU BOIS !

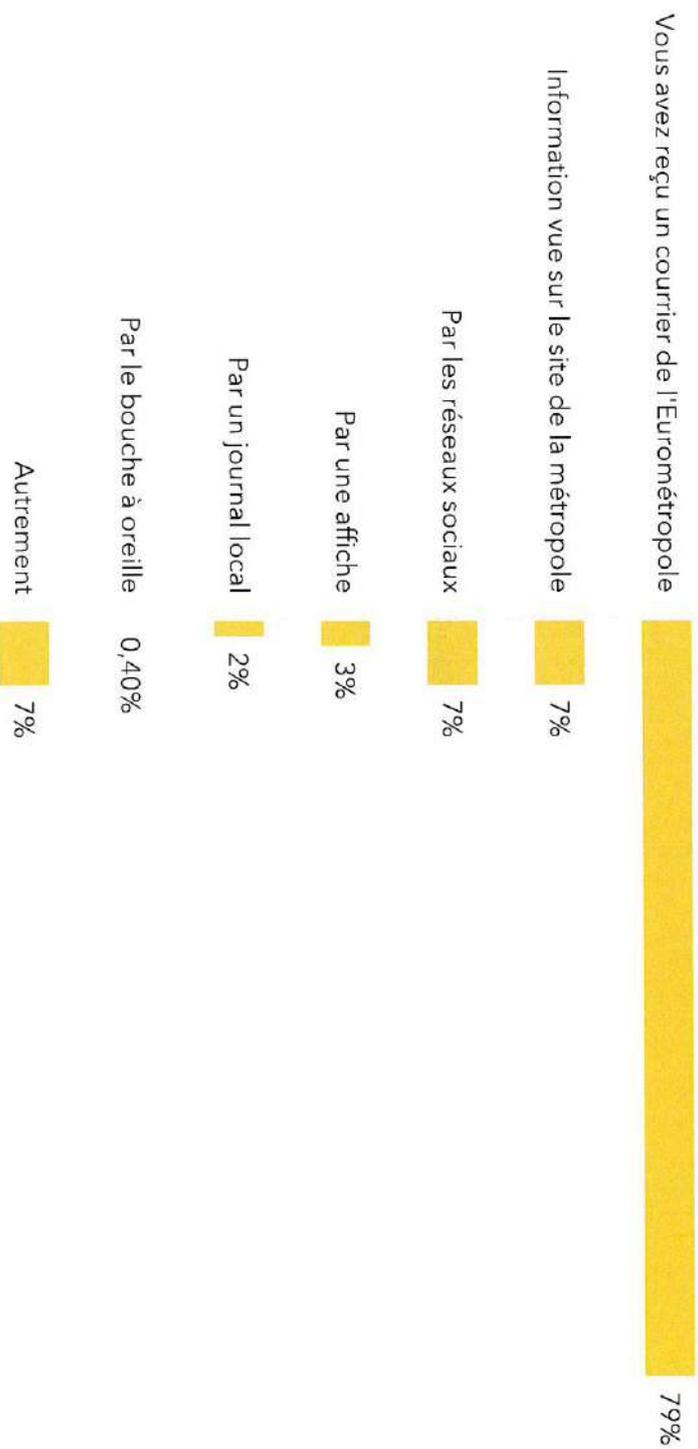
Répondre au questionnaire



Accès à l'enquête

2 060 répondants

Pour finir, comment avez-vous été informé de la mise à disposition de ce questionnaire ? *Plusieurs réponses possibles*





Nombre de participants à l'enquête

- L'enquête a généré 2 060 questionnaires complétés par des résidents de l'Eurométropole de Metz.
- Il y a eu 535 questionnaires longs qui correspondent aux réponses des ménages concernés par le chauffage au bois et 1 525 questionnaires courts complètes par des ménages qui ne détiennent pas d'équipement de chauffe au bois. Ces derniers ont néanmoins été interrogés sur les déchets verts (si ils disposent d'un extérieur privatif dans leur logement).
- La population ciblée par l'enquête était la population résidant en maison sur le territoire.
- Les résultats de l'enquête indiquent que 26 % des répondants sont concernés par le chauffage au bois (soit 535 répondants sur 2 060).

Afin d'alléger la longueur du questionnaire, des questions complémentaires ont été posées uniquement aux personnes volontaires pour répondre à ces questions complémentaires. Ainsi, sur 535 répondants à la partie sur le chauffage au bois, 348 (soit 65 %) ont accepté de répondre à ces questions complémentaires. Cela a permis d'approfondir certaines notions.

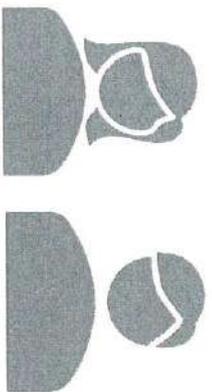
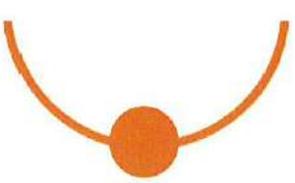
Zone couverte par l'enquête

La zone concernée par l'enquête est l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Metz. Ci-dessous, on trouve le détail du nombre de répondants par commune avec le poids que représentent ces répondants dans l'échantillon total. Cette information est à comparer avec le poids des maisons de la commune sur l'ensemble des maisons du territoire. On note ainsi que l'échantillon est représentatif et que les proportions sont respectées.

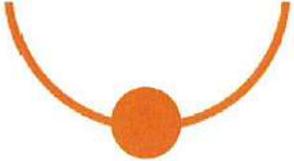
questionnaires longs	catégorie de commune	Nombre de terminés	poids des répondants de cette commune dans l'échantillon		poids des maisons de cette commune sur l'ensemble des maisons du territoire	
			des questionnaires terminés (longs+ courts) au 1/1/02	2%	2%	2%
Arnavillers	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	40	2%	2%	2%	2%
Ars-Laquerexy	commune de moins de 1 000 habitants	49	2%	1%	1%	1%
Ars-sur-Moselle	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	25	1%	3%	3%	3%
Aulgy	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	41	2%	2%	2%	2%
Château-Saint-Germain	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	34	2%	2%	2%	2%
Chesny	commune de moins de 1 000 habitants	36	2%	1%	1%	1%
Chieulles	commune de moins de 1 000 habitants	11	1%	0%	0%	1%
Coin-lès-Cuvry	commune de moins de 1 000 habitants	2	0%	1%	1%	1%
Coin-sur-Seille	commune de moins de 1 000 habitants	4	0%	0%	0%	0%
Cuvry	commune de moins de 1 000 habitants	4	0%	1%	1%	1%
Fey	commune de moins de 1 000 habitants	25	1%	1%	1%	1%
Gravelotte	commune de moins de 1 000 habitants	3	0%	1%	1%	1%
Jury	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	49	2%	1%	1%	1%
Jussy	commune de moins de 1 000 habitants	2	0%	1%	1%	1%
La Maxe	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	35	2%	1%	1%	1%
Laquerexy	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	47	2%	1%	1%	1%
Le Ban-Saint-Martin	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	21	1%	2%	2%	2%
Lessy	commune de moins de 1 000 habitants	34	2%	1%	1%	1%
Longeville-lès-Metz	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	25	1%	2%	2%	2%

Lorry-Mardigny	commune de moins de 1 000 habitants	1	0%	1%	1%
Lorry-lès-Metz	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	117	6%	2%	2%
Martevilles	commune de moins de 1 000 habitants	16	1%	1%	1%
Marly	communes de plus de 6 000 habitants hors Metz	195	9%	9%	9%
Mécleuves	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	29	1%	1%	1%
Metz	Metz	457	22%	25%	25%
Mey	commune de moins de 1 000 habitants	21	1%	0%	0%
Montigny-lès-Metz	communes de plus de 6 000 habitants hors Metz	95	5%	7%	7%
Moulins-lès-Metz	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	88	3%	3%	3%
Noisseville	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	42	2%	1%	1%
Noailly	commune de moins de 1 000 habitants	23	1%	1%	1%
Peitre	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	58	3%	2%	2%
Pappeville	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	32	2%	2%	2%
Pouilly	commune de moins de 1 000 habitants	10	0%	1%	1%
Purnoy-la-Chèvre	commune de moins de 1 000 habitants	10	0%	1%	1%
Rancourt	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	22	1%	1%	1%
Rozérieux	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	44	2%	1%	1%
Saint-Julien-lès-Metz	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	104	5%	3%	3%
Saint-Firvaix-la-Montagne	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	8	0%	2%	2%
Sainte-Ruffine	commune de moins de 1 000 habitants	7	0%	1%	1%
Saulny	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	71	3%	2%	2%
Scy-Chazelles	commune entre 1 000 et 6 000 habitants	26	1%	2%	2%
Vainoux	commune de moins de 1 000 habitants	30	1%	1%	1%
Vany	commune de moins de 1 000 habitants	0	0%	0%	0%
Vaux	commune de moins de 1 000 habitants	27	1%	1%	1%
Vervéville	commune de moins de 1 000 habitants	4	0%	1%	1%
Woppy	communes de plus de 6 000 habitants hors Metz	56	3%	6%	6%
		2060	100%	100%	100%

- 2 060 personnes résidant sur le territoire ont participé à l'enquête (questionnaires complets courts ou longs selon leur profil).
- Seule la commune de Vany n'a pas eu de participant à l'enquête.



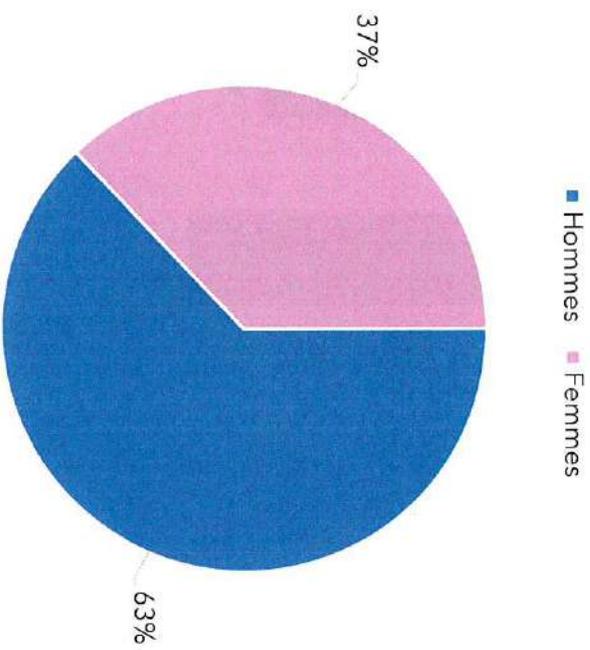
Profil de l'ensemble des répondants

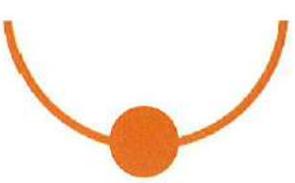


Sexe

2 060 répondants

Profil des participants à l'enquête
(ensemble des questionnaires courts et longs complets)

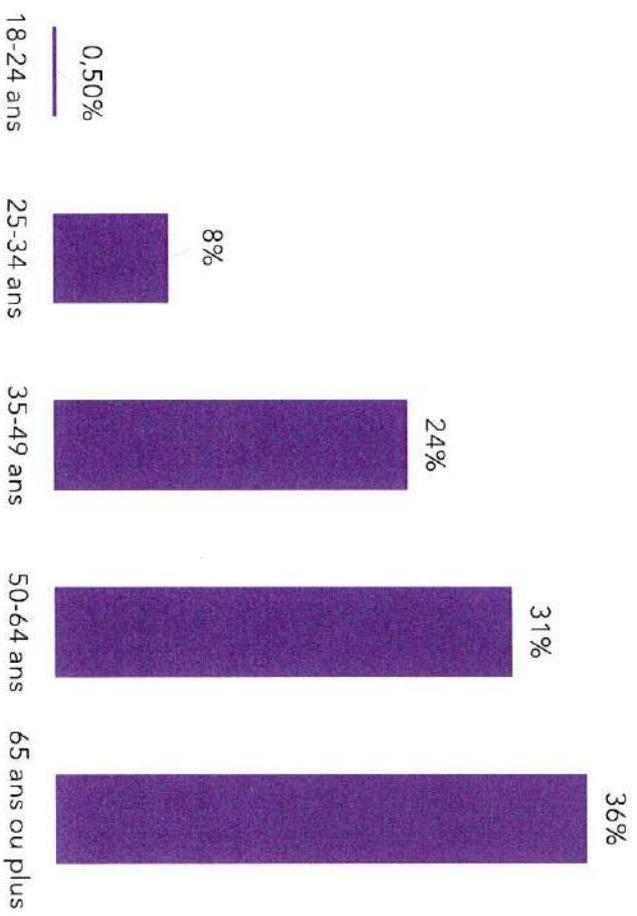




Age

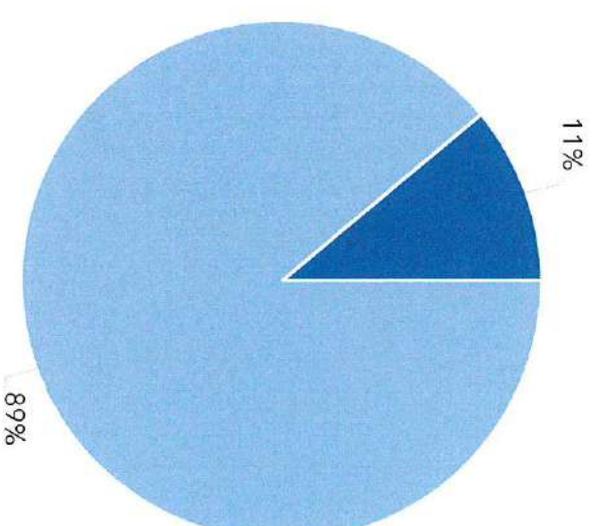
2 060 répondants

Quel est votre âge ?



Profil

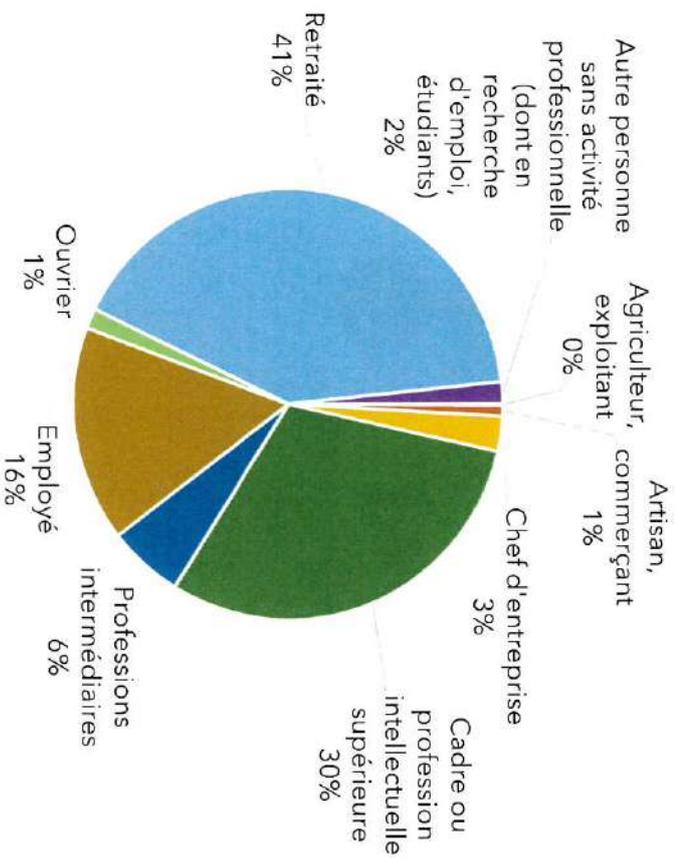
■ Propriétaires ■ Locataires



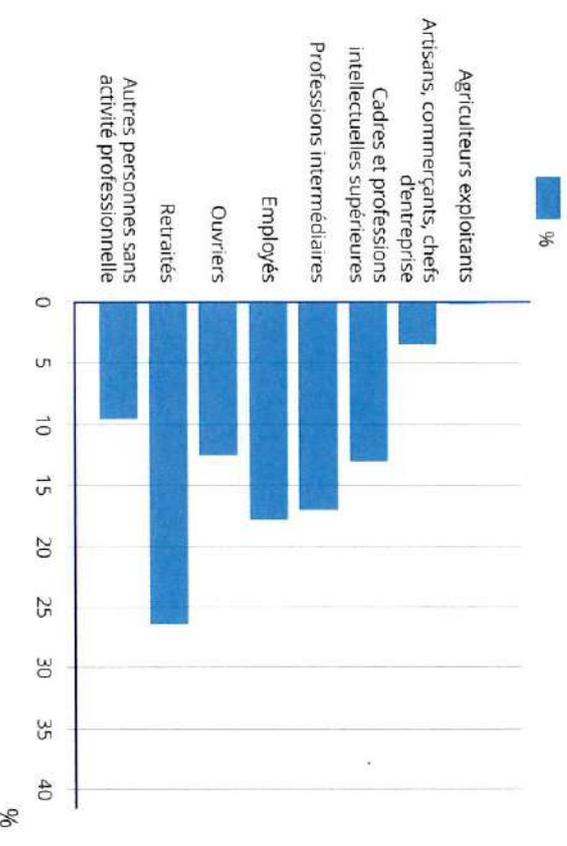
Catégories socioprofessionnelles

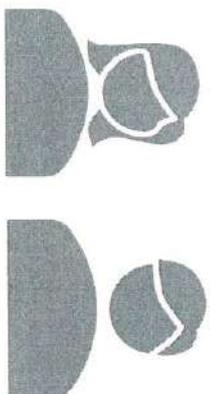
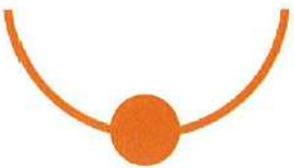
2 060 répondants

Quelle est la profession de la personne ayant le revenu le plus important au sein du foyer ?



CSP de la personne de référence du ménage (agglomération de Metz) Source : Insee 2019
FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2019

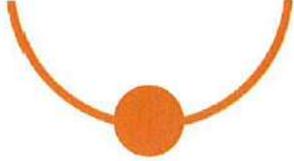




Profil des répondants concernés par le chauffage au bois

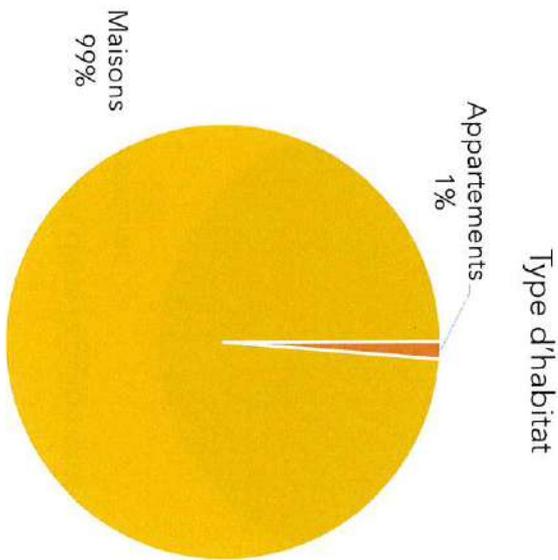
Sur 2 060 répondants, 535 ont dit être équipés d'un appareil de chauffage au bois soit **26 % des maisons** du territoire. Ils ont donc répondu au questionnaire long.

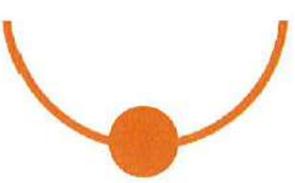
NB : Sur 535 répondants, 348 (soit 65 %) ont accepté de répondre aux questions complémentaires qui permettraient d'approfondir certaines notions abordées dans les questions précédentes.



Type de logement

535 répondants

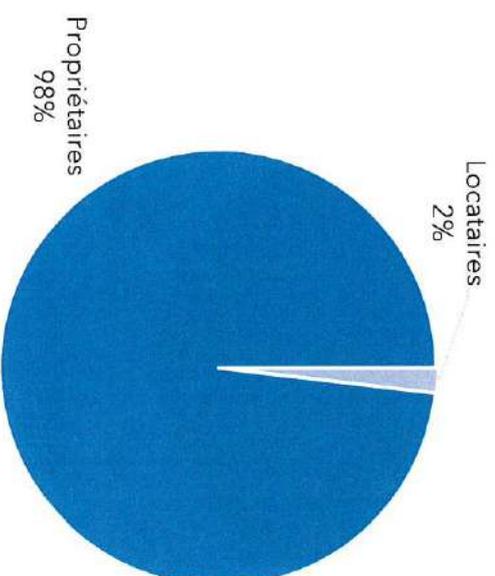




Propriétaires-locataires

535 répondants

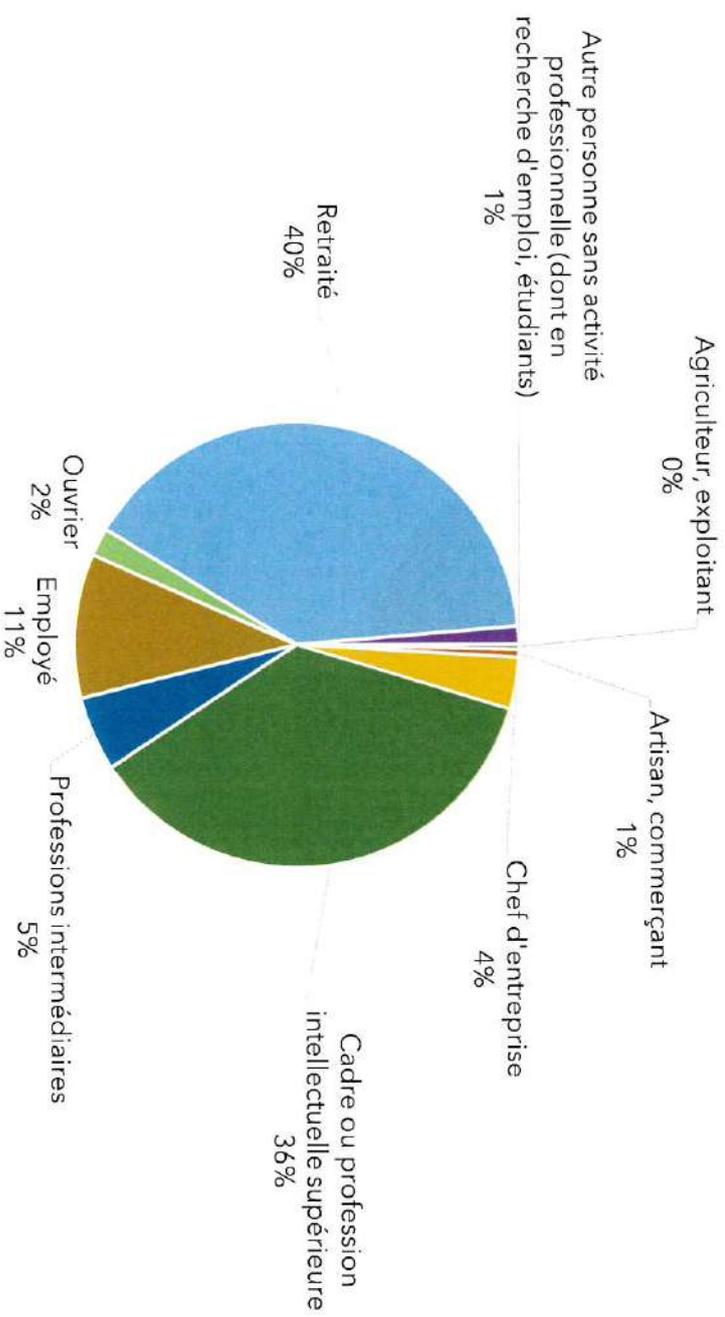
Concernant votre logement dans l'agglomération de Metz, êtes-vous ?

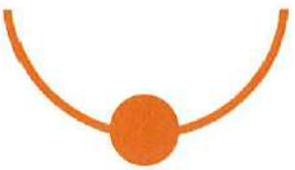


Catégories socio-professionnelles des personnes chauffées au bois

535 répondants

Quelle est la profession de la personne ayant le revenu le plus important au sein du foyer ?

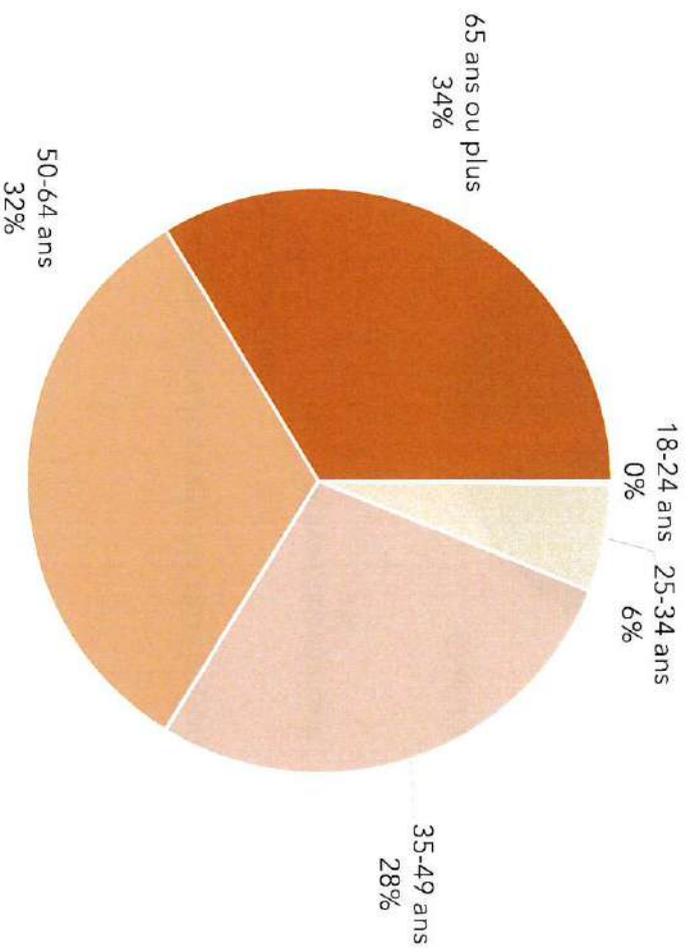


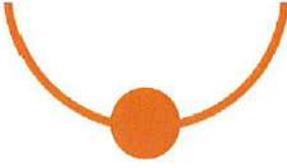


Tranches d'âge

535 répondants

Quel est votre âge ?

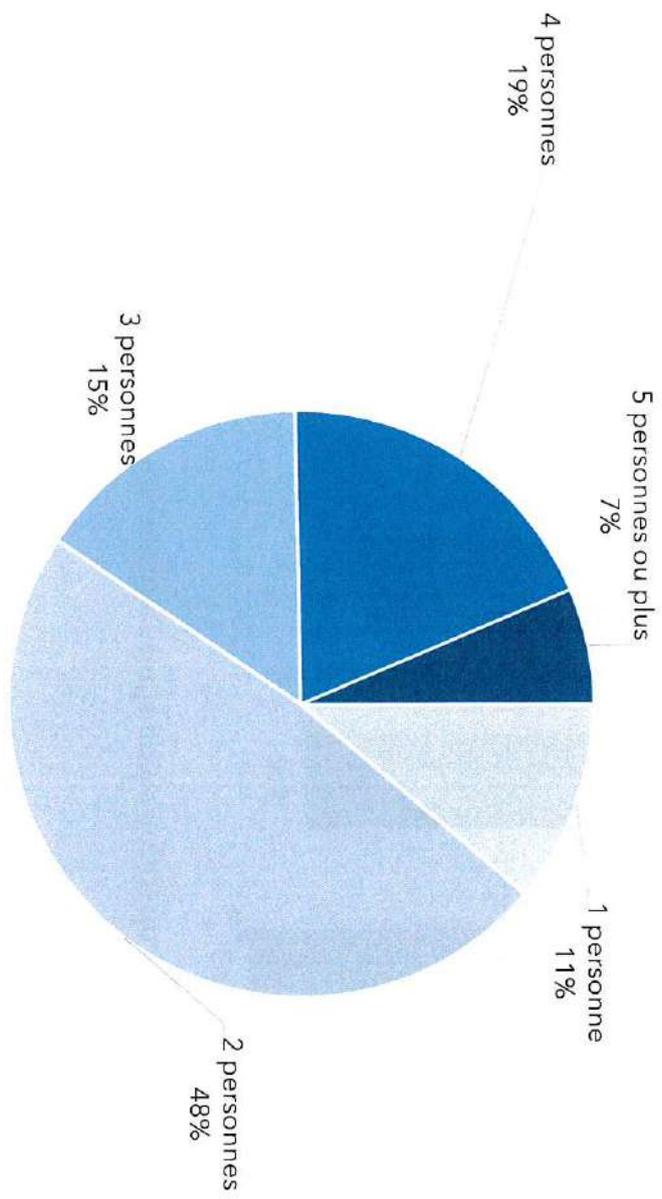




Taille du ménage

535 répondants

Y compris vous-même, combien de personnes habitent ce logement ?

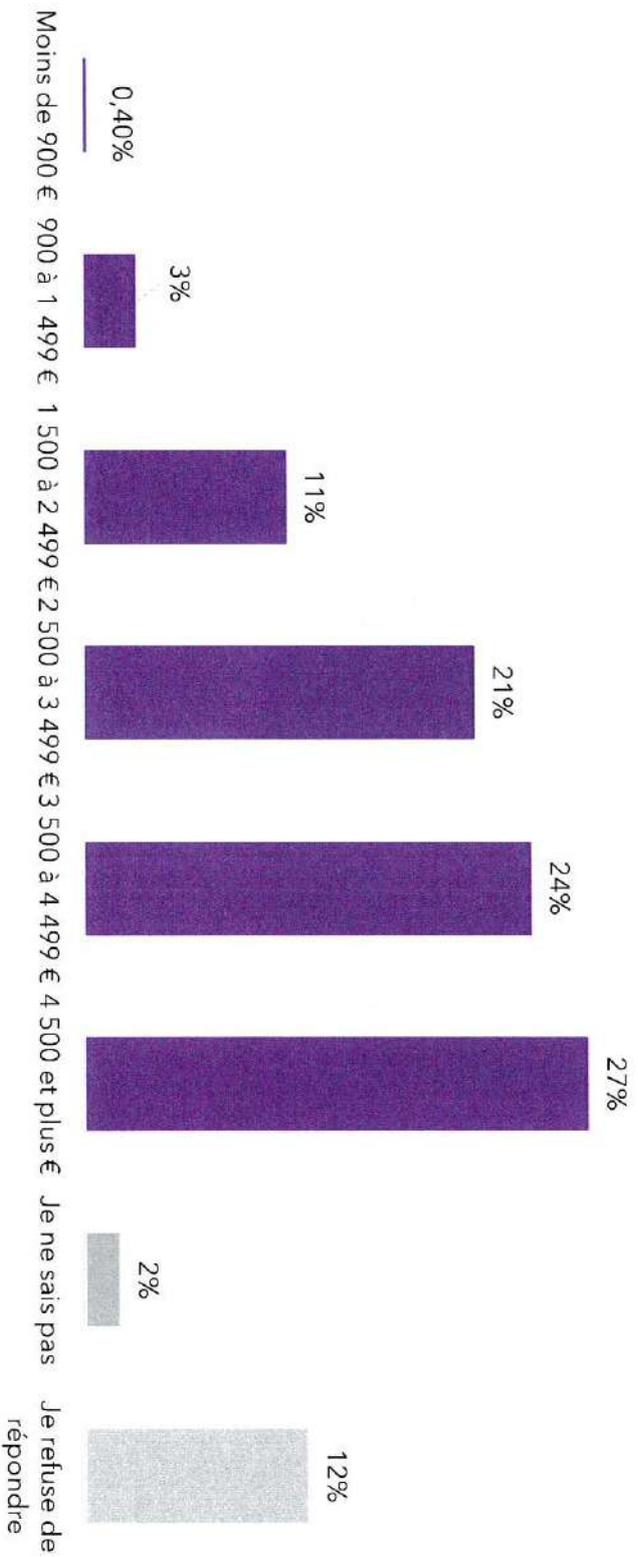


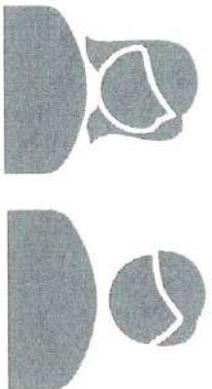
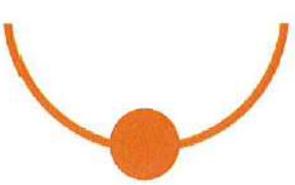


Revenus

535 répondants

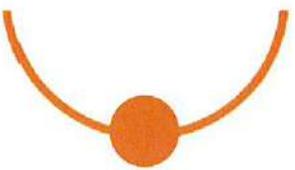
Veillez indiquer les revenus nets mensuels après impôt de votre foyer (en euros) :





Caractéristiques des logements

des répondants concernés par le chauffage au bois



Surface du logement

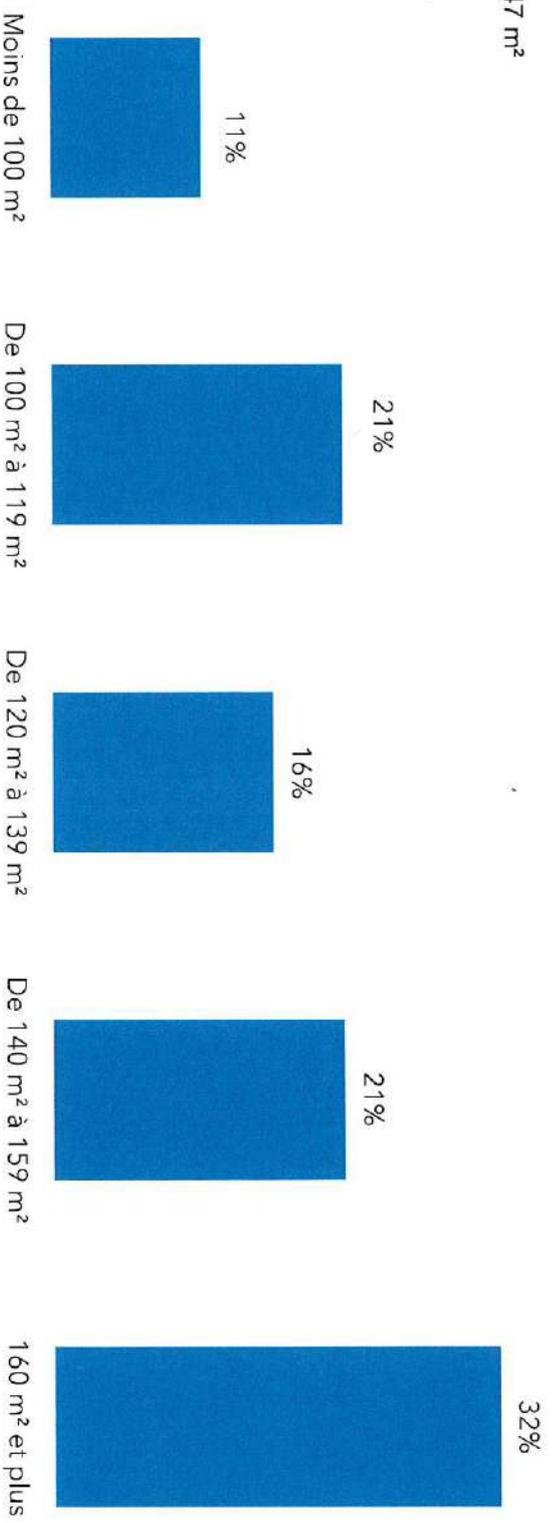
348 répondants (question complémentaire)

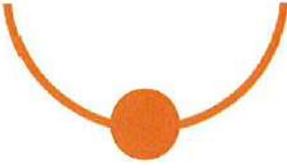
Quelle est la surface de votre logement ?

Moyenne = 147 m²

Min = 50 m²

Max = 450 m²

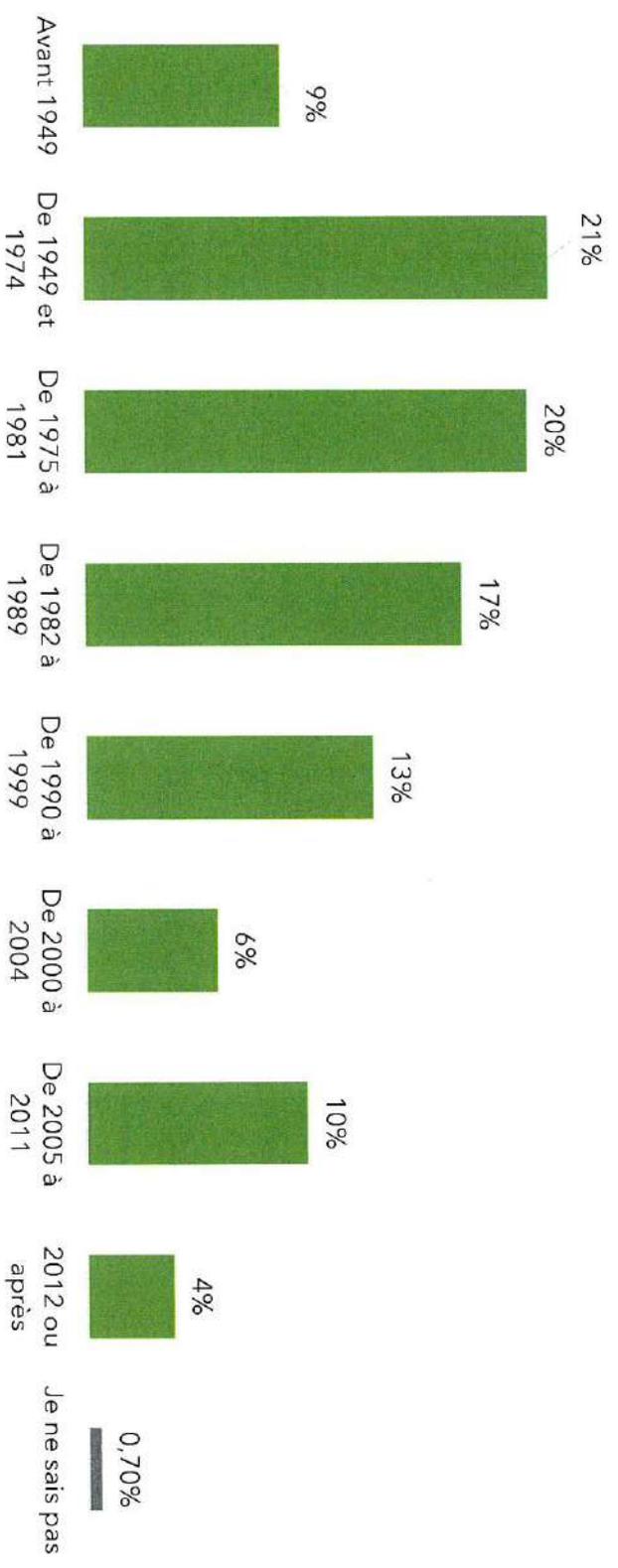




Année de construction du logement

535 répondants

Quelle est approximativement la date de construction de votre résidence principale ?

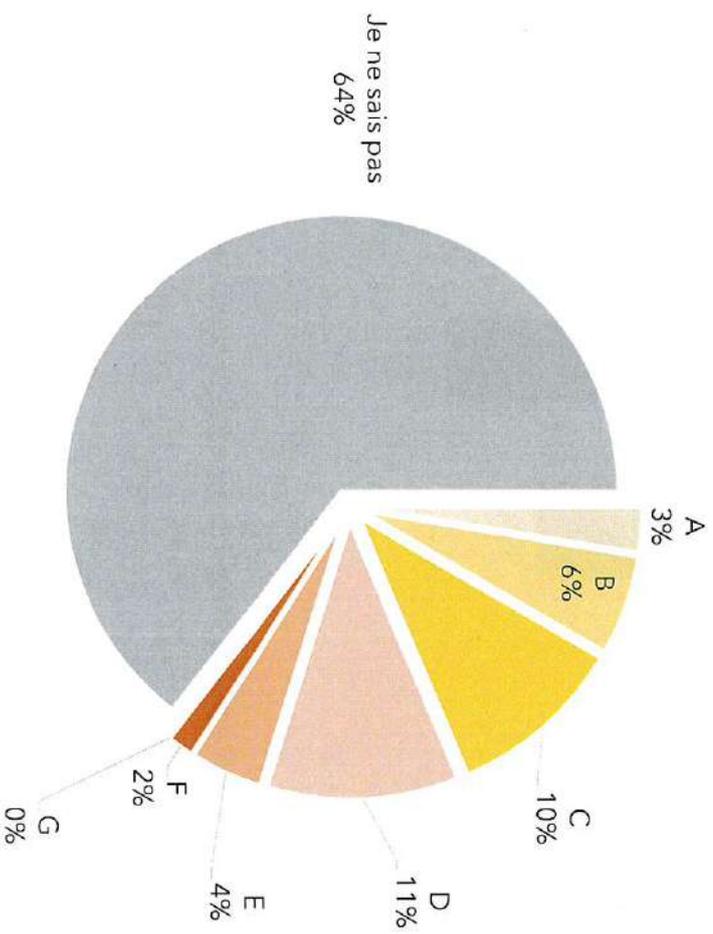


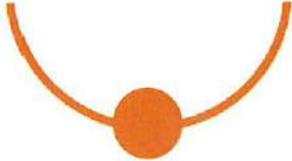


Diagnostic de Performance Energétique (DPE) des logements chauffés au bois

535 répondants

Quel est le diagnostic de performance énergétique (DPE) de votre logement ?

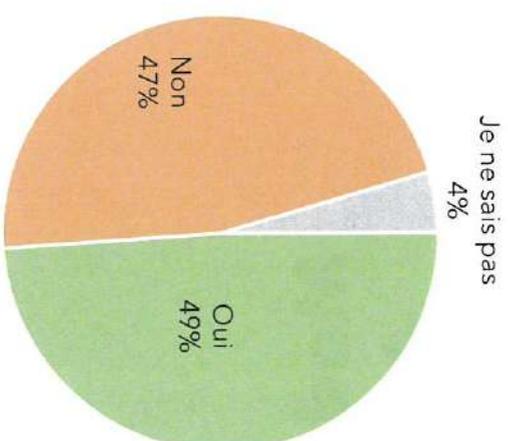


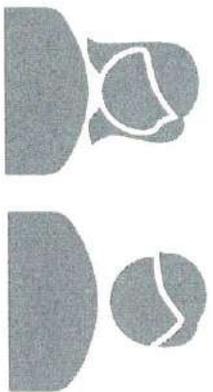
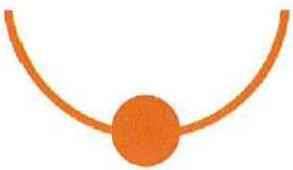


Travaux d'isolation réalisés postérieurement à la construction de l'habitation

535 répondants

Des travaux d'isolation, postérieurs à la construction de votre habitation, ont-ils été réalisés dans votre logement après 2011 ?





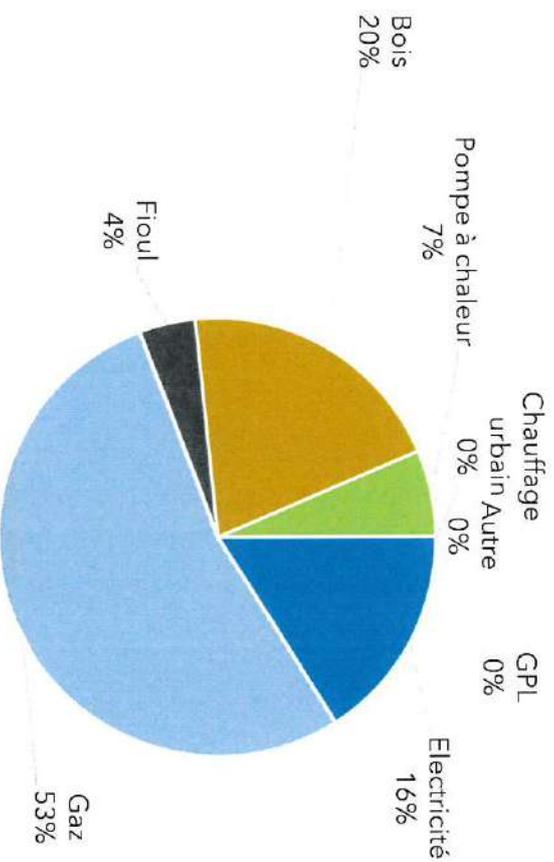
Modalités de chauffage

des répondants concernés par le chauffage au bois

Chauffage principal

535 répondants

Quel est le mode de chauffage principal de votre logement parmi les suivants ?

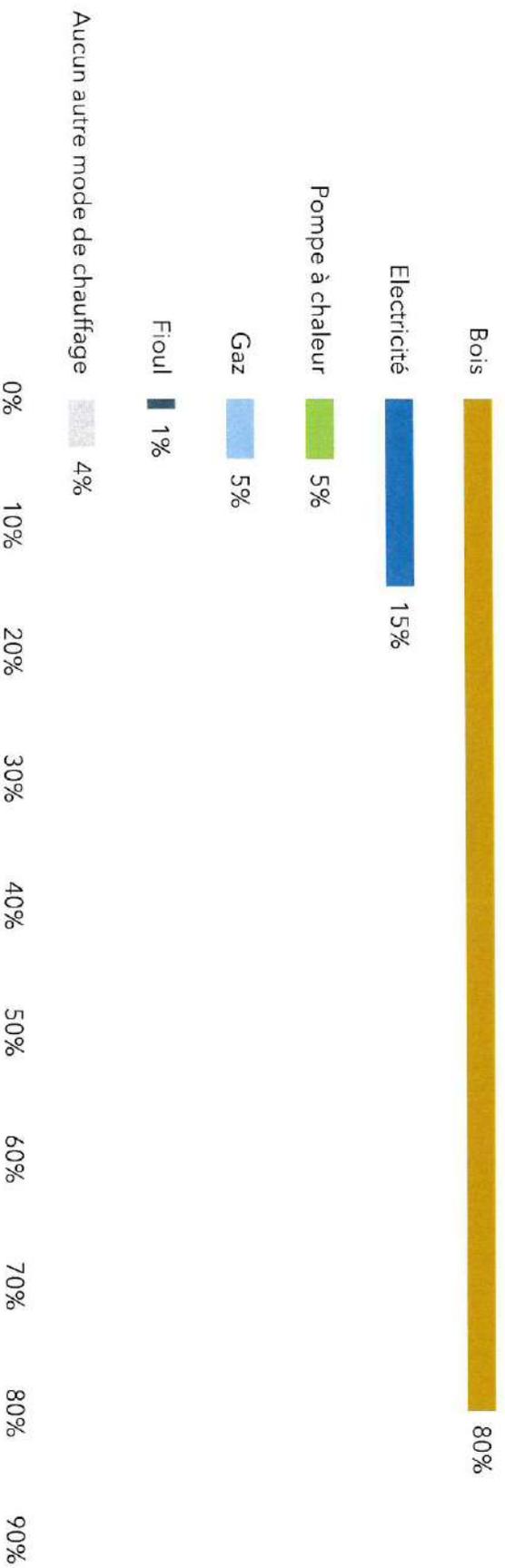


- ✓ Sur 2 060 répondants, 535 ont dit être équipés d'un appareil de chauffage au bois soit 26 % des maisons du territoire. Parmi eux, les 20 % qui utilisent le chauffage au bois en tant que chauffage principal représente donc 5 % des maisons du territoire.
- ✓ Sur le territoire de l'agglomération de Metz, 53 % des personnes équipées d'un chauffage au bois, utilisent le chauffage au gaz comme chauffage principal.
- ✓ Seuls 20 % des répondants (personnes ayant un chauffage au bois dans leur logement) utilisent le chauffage au bois comme chauffage principal.

Chauffages secondaires

535 répondants

Quels autres modes de chauffage utilisez-vous ?



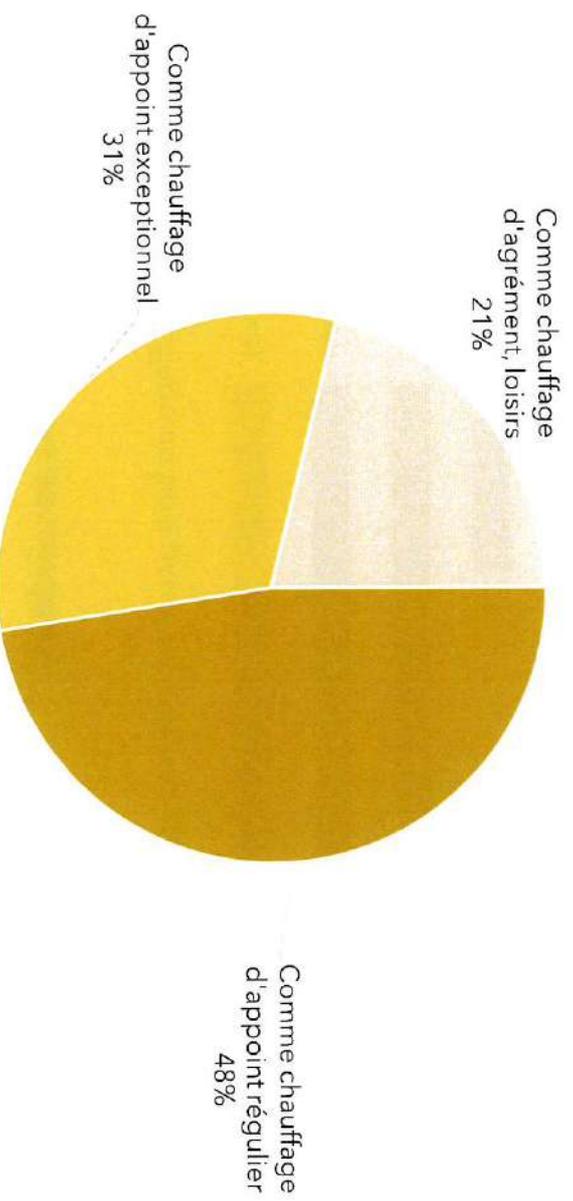
- ✓ Parmi les utilisateurs de chauffage au bois, 80 % l'utilisent en tant que chauffage secondaire.



Type d'utilisation du chauffage au bois en tant que chauffage secondaire

427 répondants (80 % des 535 utilisateurs de chauffage au bois l'utilisent en tant que chauffage secondaire)

Utilisez-vous le chauffage au bois ... ?

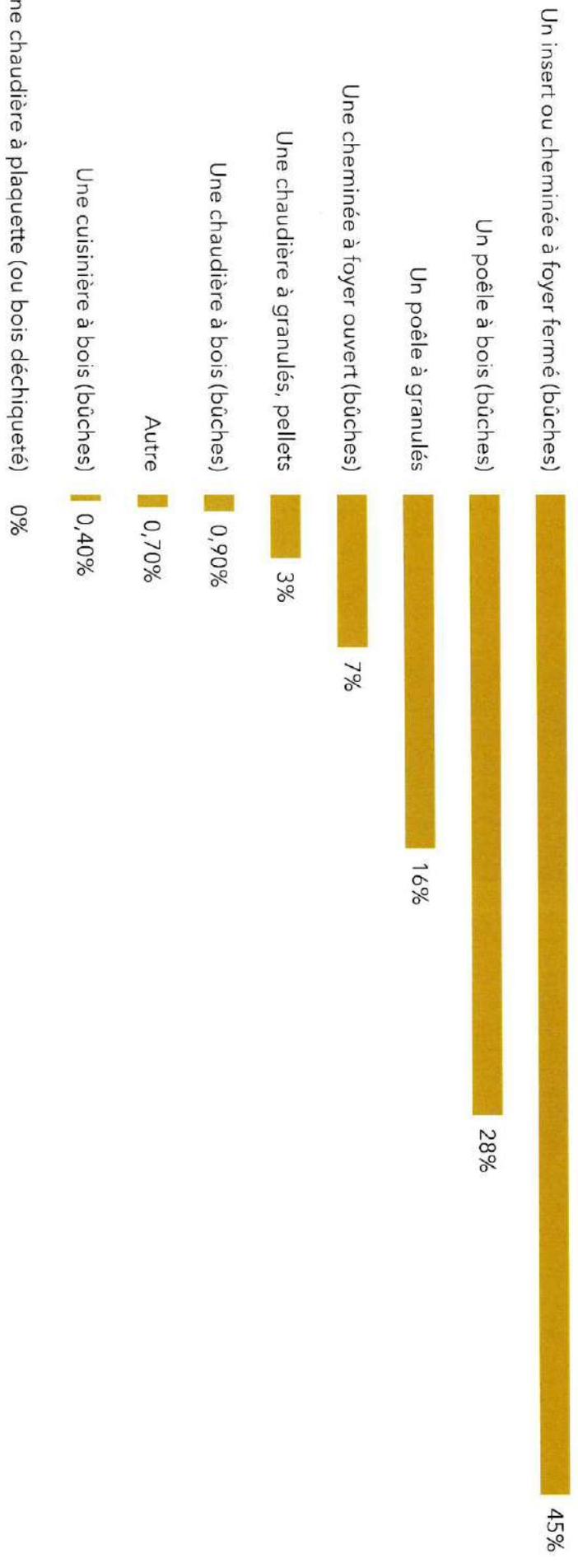


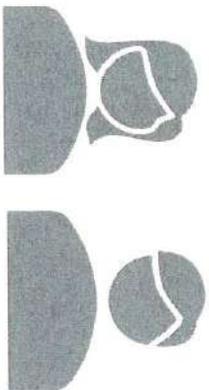
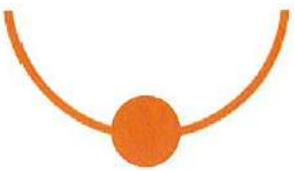


Utilisation du chauffage au bois secondaire

535 répondants

Quel équipement de chauffage au bois parmi les suivants utilisez-vous principalement dans votre logement ?





Caractéristiques de l'équipement en chauffage au bois

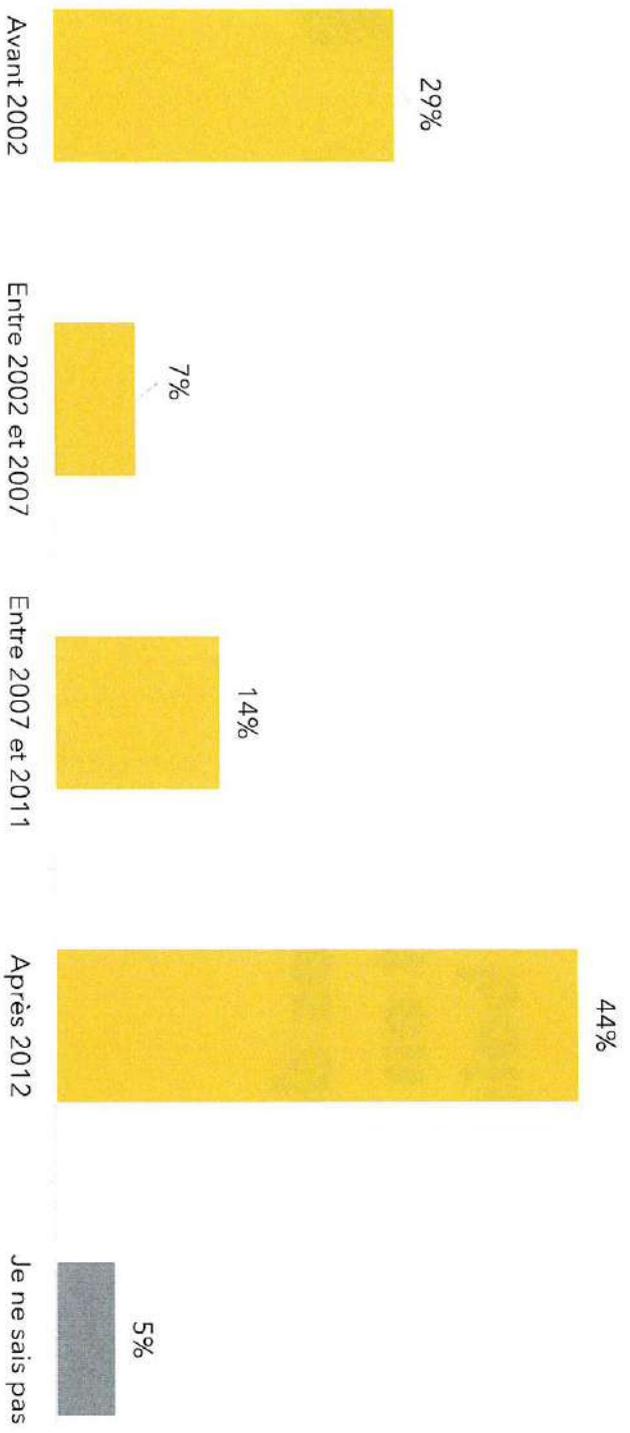
des répondants concernés par le chauffage au bois



Année d'installation de l'équipement de chauffage au bois

535 répondants

En quelle année a été installé l'équipement de chauffage au bois ?

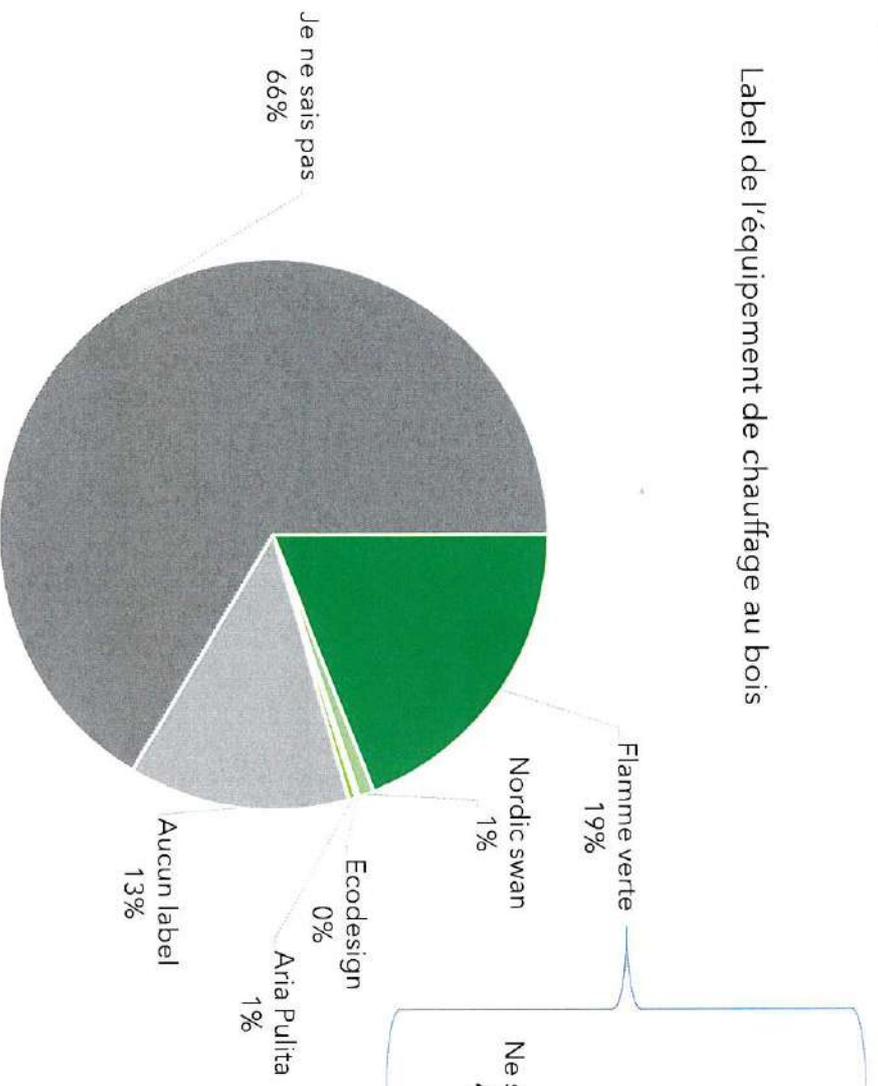




Label de l'équipement de chauffage au bois

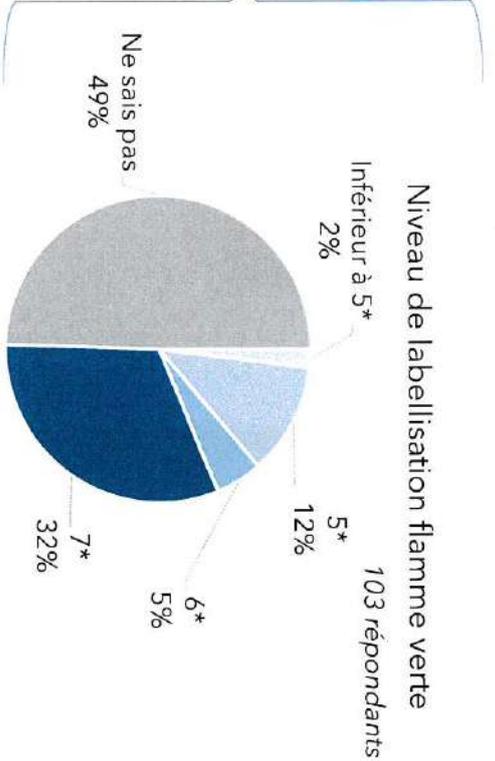
535 répondants

Label de l'équipement de chauffage au bois



Niveau de labellisation flamme verte

103 répondants

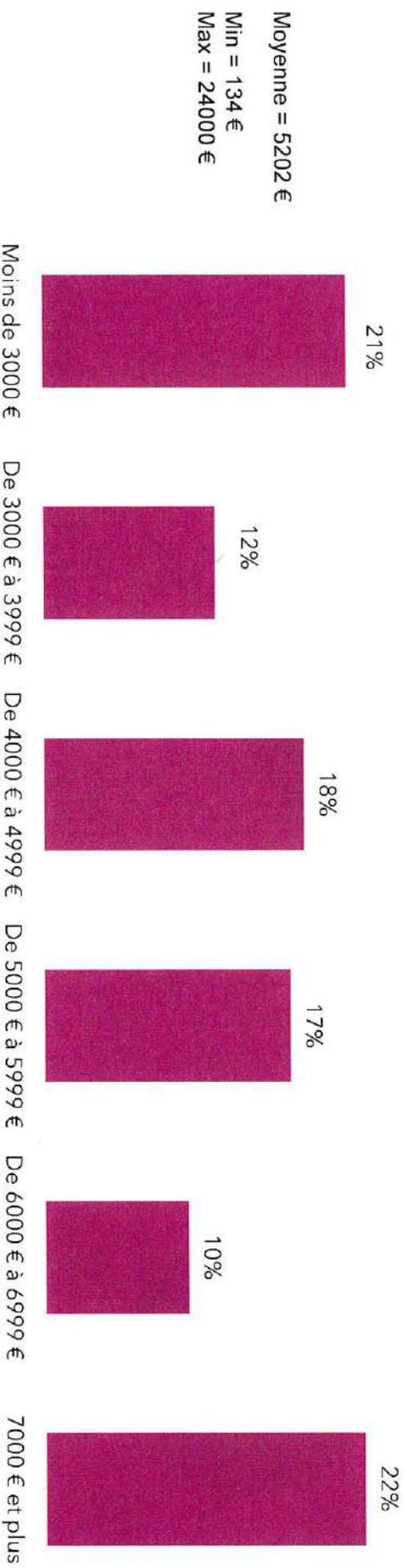




Coût de l'équipement de chauffage au bois

280 répondants

A quel prix vous est revenu cet appareil lorsque vous l'avez acheté (installé) ?





Entretien de l'équipement de chauffage au bois

535 répondants

Ramonnage des tuyaux et conduits 1,2 fois par an en moyenne.

Nettoyage de la vitre 5,3 fois par mois en moyenne.

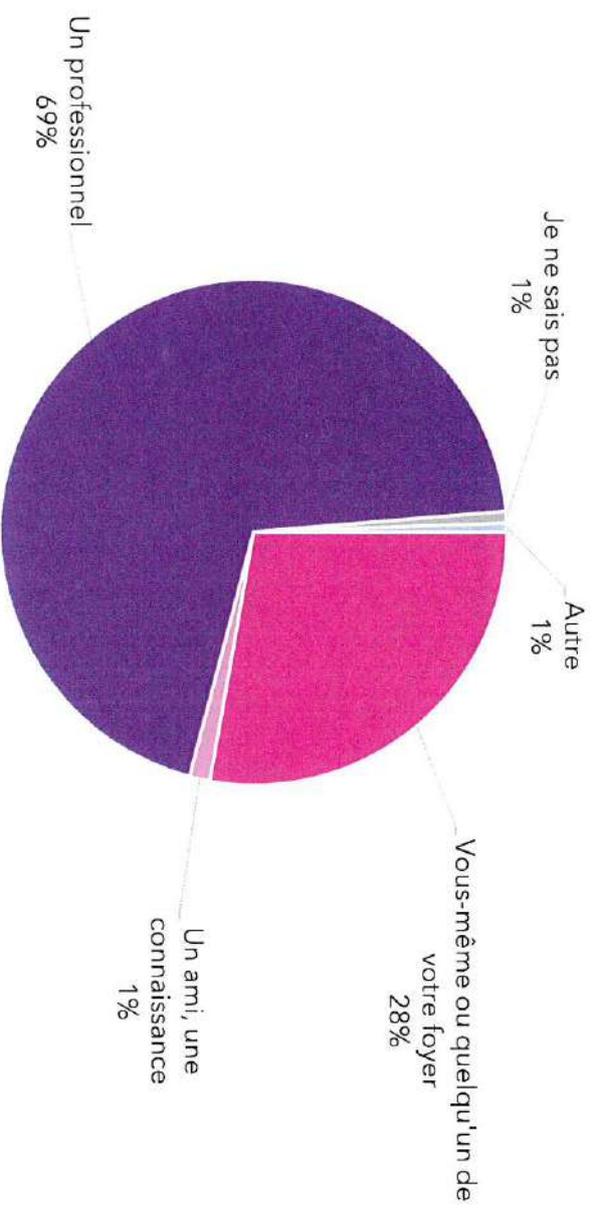
Enlèvement des cendres, nettoyage du foyer 3 fois par semaine en moyenne.

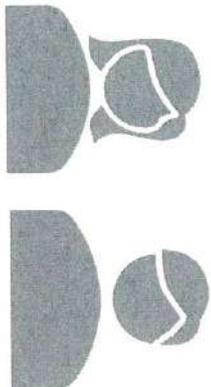
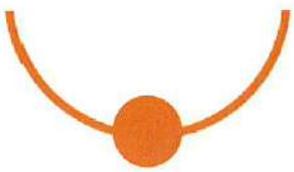


Entretien de l'équipement de chauffage au bois

535 répondants

Qui s'occupe principalement du ramonage des tuyaux et conduits ?





Intention de renouvellement de l'équipement de chauffage au bois

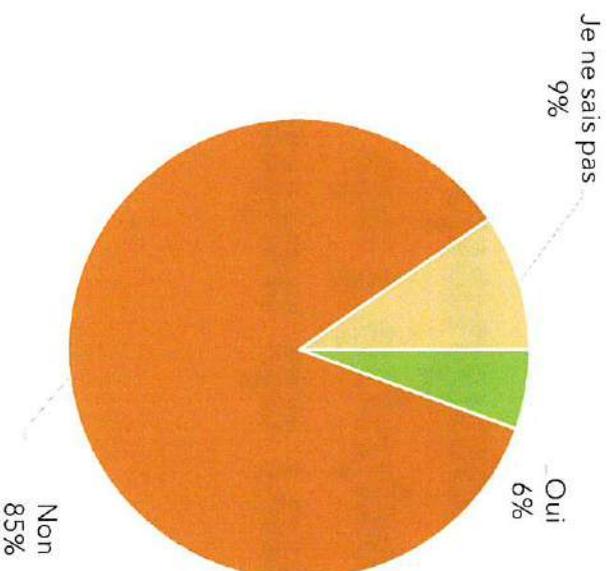
des répondants concernés par le chauffage au bois



Renouvellement envisagé de l'équipement de chauffage au bois

535 répondants

Envisagez-vous de renouveler un de vos équipements à bois actuels dans l'année à venir ?

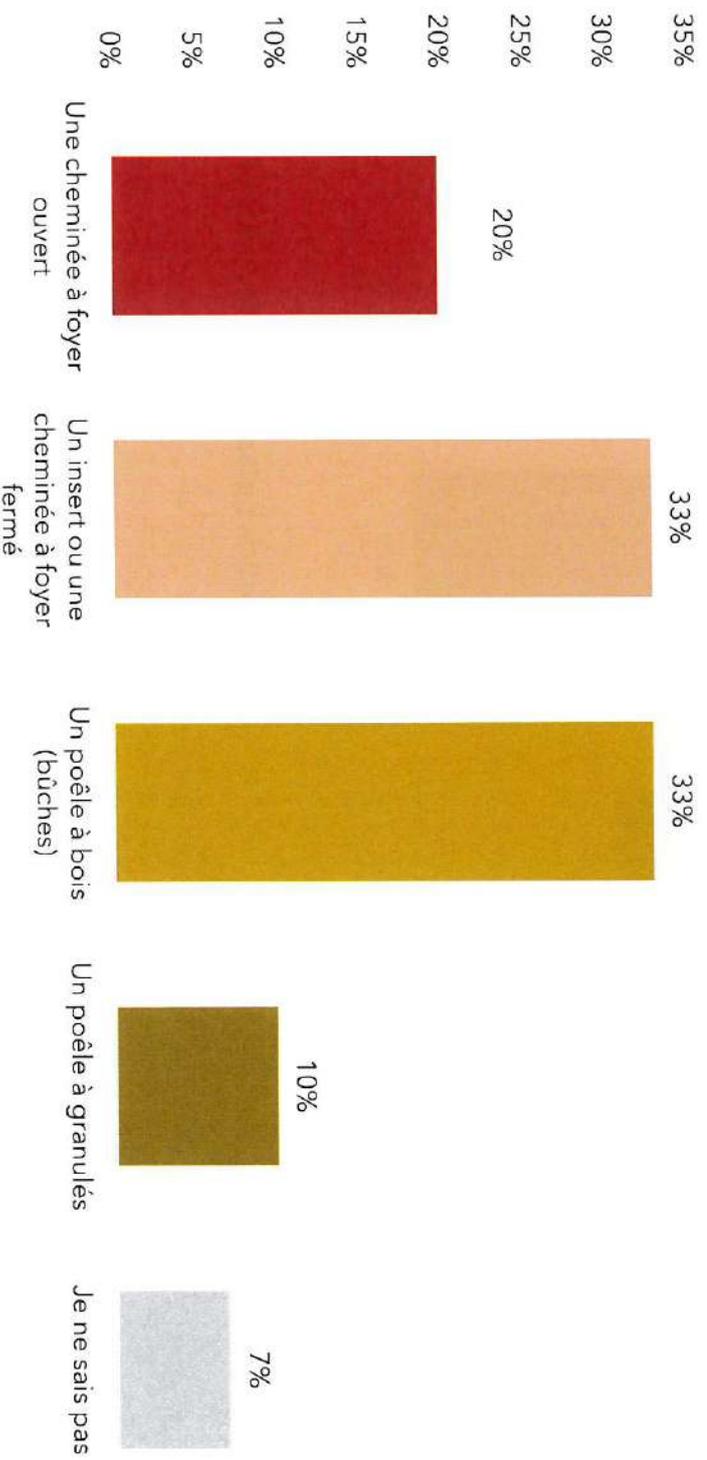




Type d'équipement à remplacer

30 répondants

Lequel ou lesquels de vos équipements envisagez-vous de remplacer ?

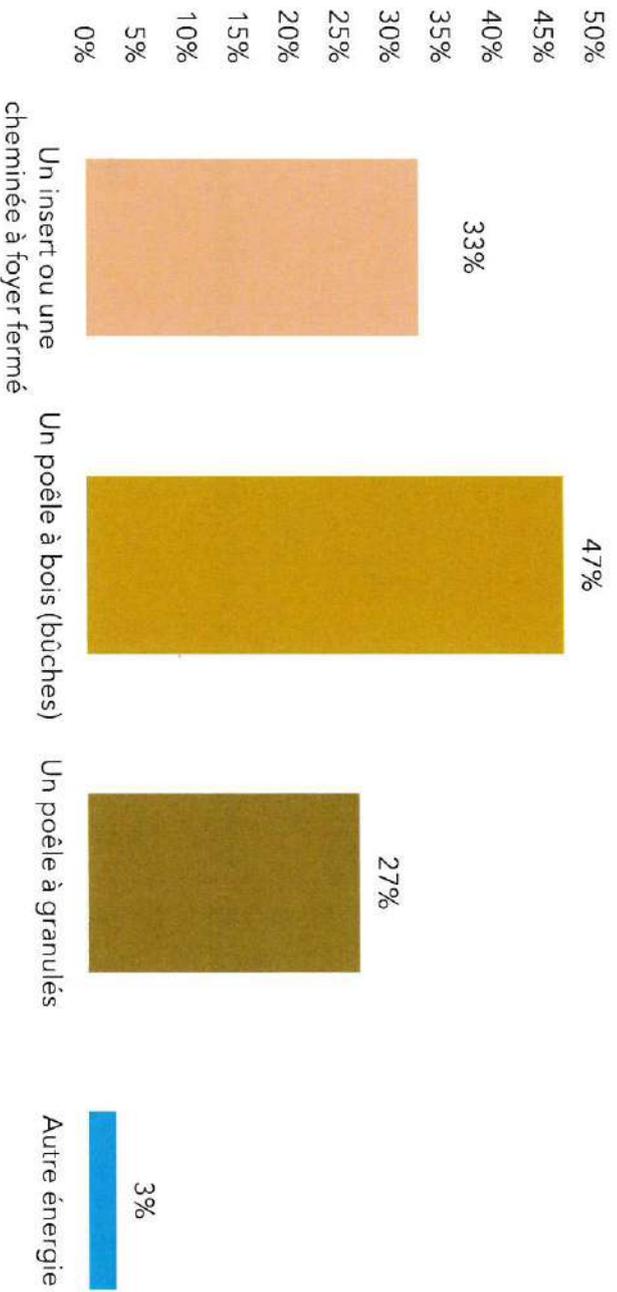


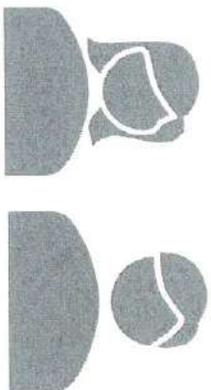
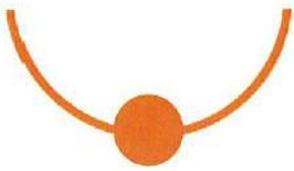


Type d'équipement de remplacement

30 répondants

Sur quel(s) appareil(s) se porterait votre choix ?





Consommation de bois

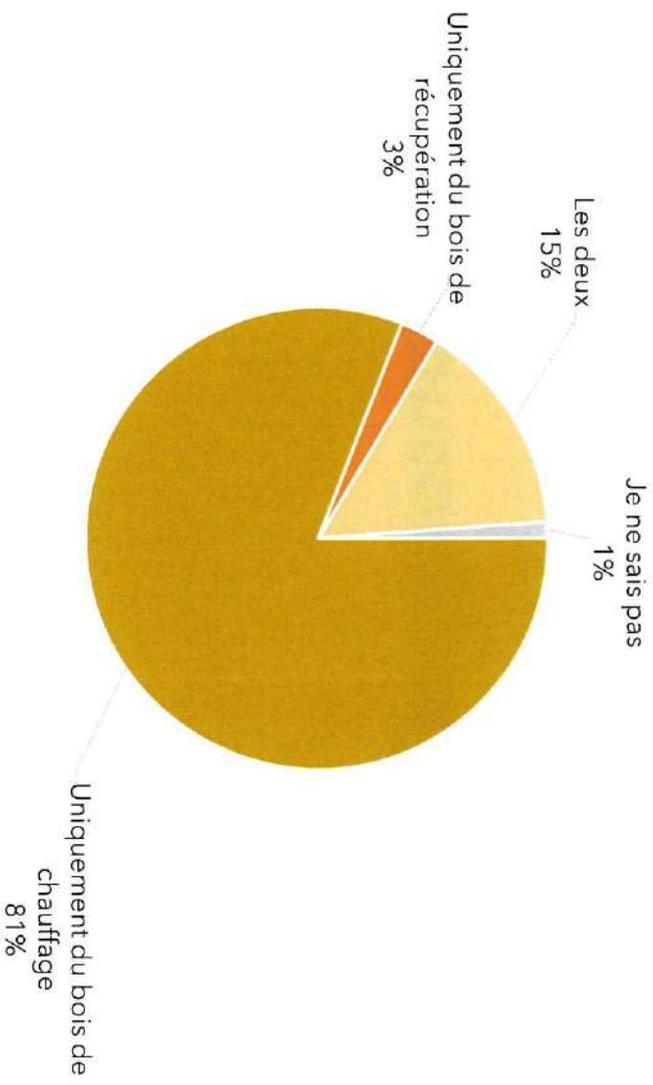
des répondants concernés par le chauffage au bois



Type de bois utilisé cet hiver

438 répondants

Cet hiver, utilisez-vous uniquement du bois de chauffage ou également du bois de récupération (palettes, cageots...) ?

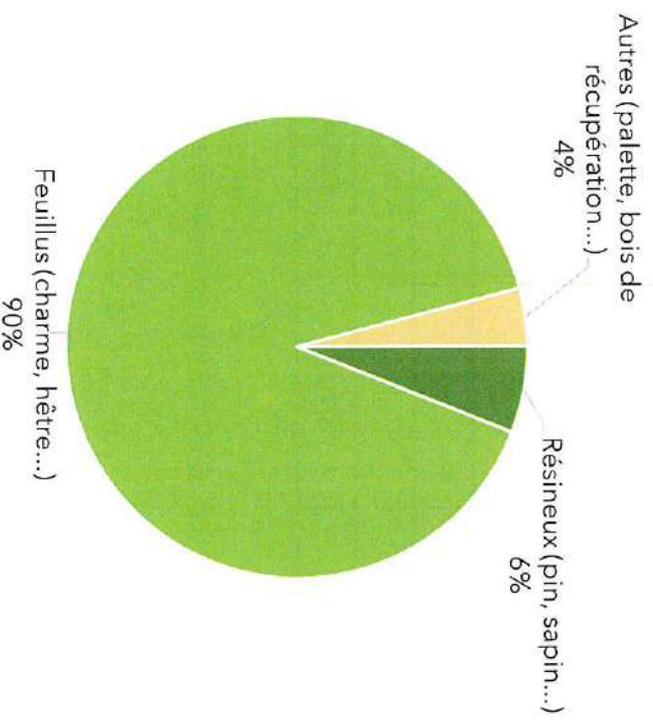




Type de bois utilisé cet hiver

397 observations

Cet hiver, quel(s) type(s) de bois parmi les suivants utilisez-vous ? Répartition moyenne



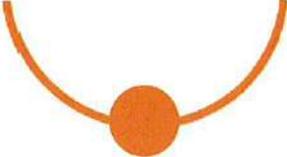


Quantités utilisées

430 observations

Quelle quantité de bois avez-vous approximativement utilisé l'hiver dernier y compris en intégrant les buches reconstrituées et le bois de récupération ?

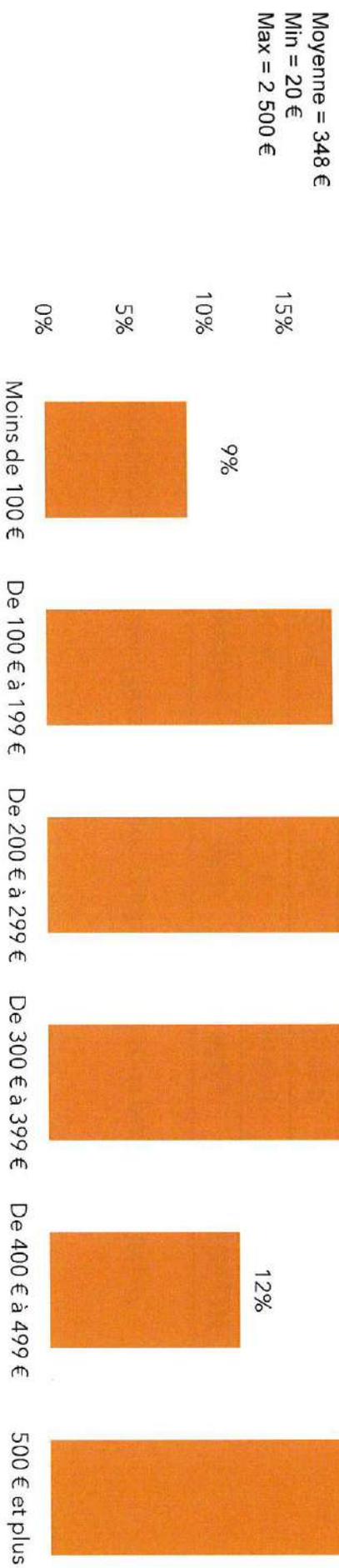
	Moyenne	Min	Max	Effectif
Le stère	4,6	1	30	335
La corde (3 stères)	3	3	3	1
La pile (4 stères)	4	4	4	1
Le mètre cube	1,8	1	6	12
La tonne	1,8	1	7	31
Le sac	51,2	3	140	38
Le carton	1	1	1	1
La palette	1,6	1	3	11

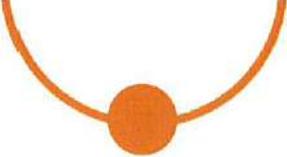


Consommation de bois l'hiver dernier

332 répondants

En moyenne, combien avez-vous dépensé l'hiver dernier pour vous approvisionner en bois ?





Dépenses lors du dernier approvisionnement bois

Et lors du dernier approvisionnement pour l'hiver en cours, combien avez-vous payé votre bois ?

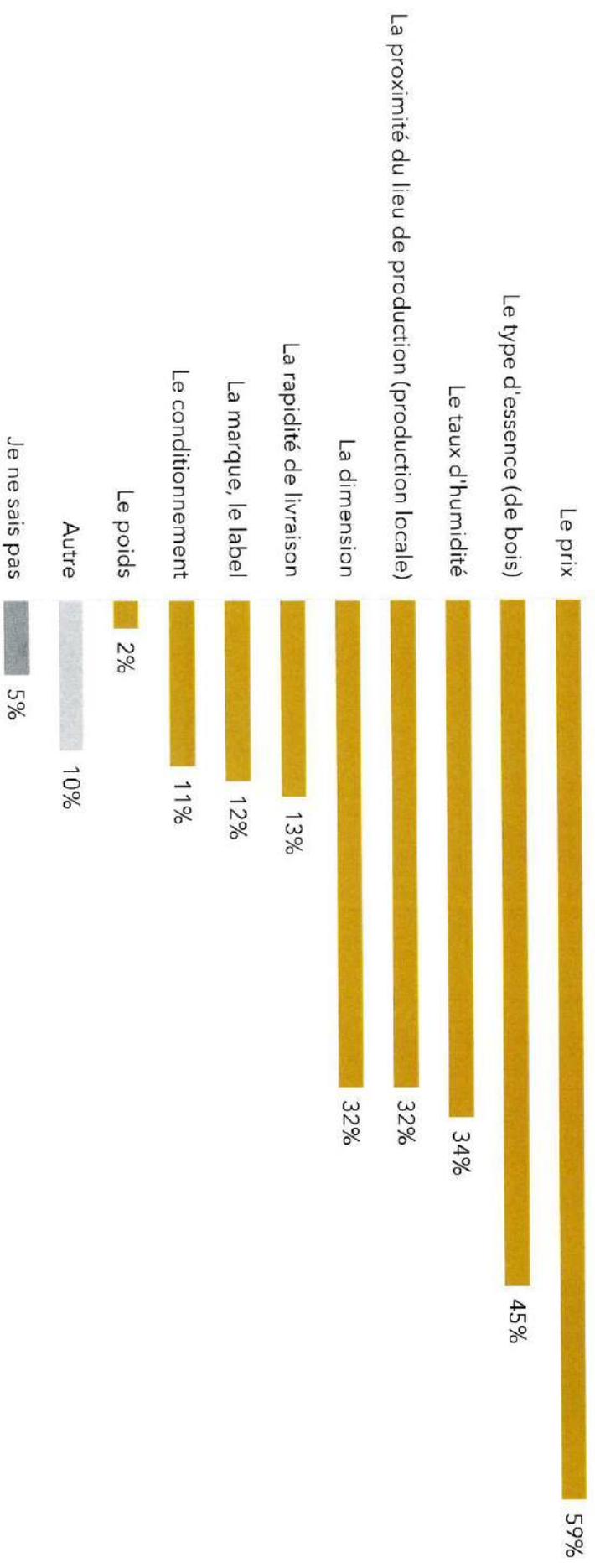
	Moyenne	Min	Max	Effectif
€ par stère	85 €	7 €	800 €	258
€ par m ³	326 €	50 €	800 €	14
€ par kg	4 €	0,20 €	45 €	50

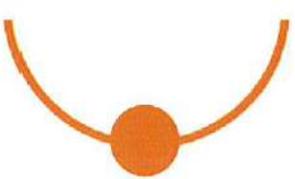


Critères de choix d'achat du bois

535 répondants

Quels sont vos principaux critères de choix lorsque vous achetez du bois ?

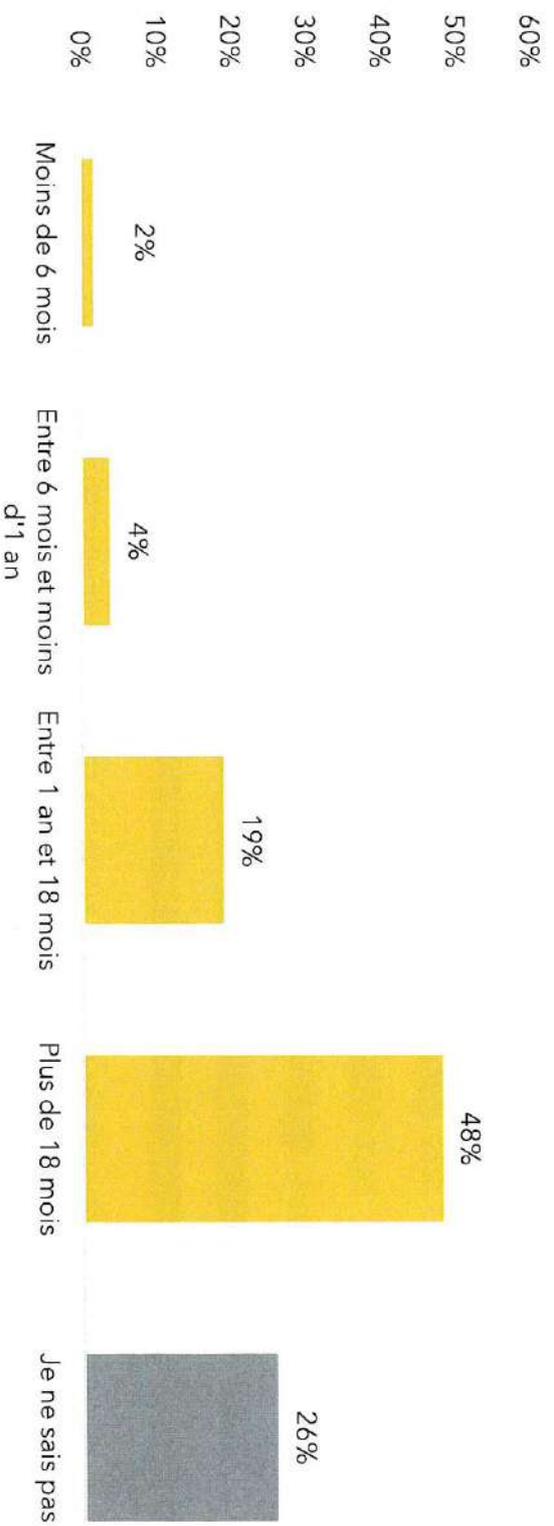




Durée de séchage du bois utilisé

535 répondants

Quelle est la durée de séchage du bois que vous utilisez ?

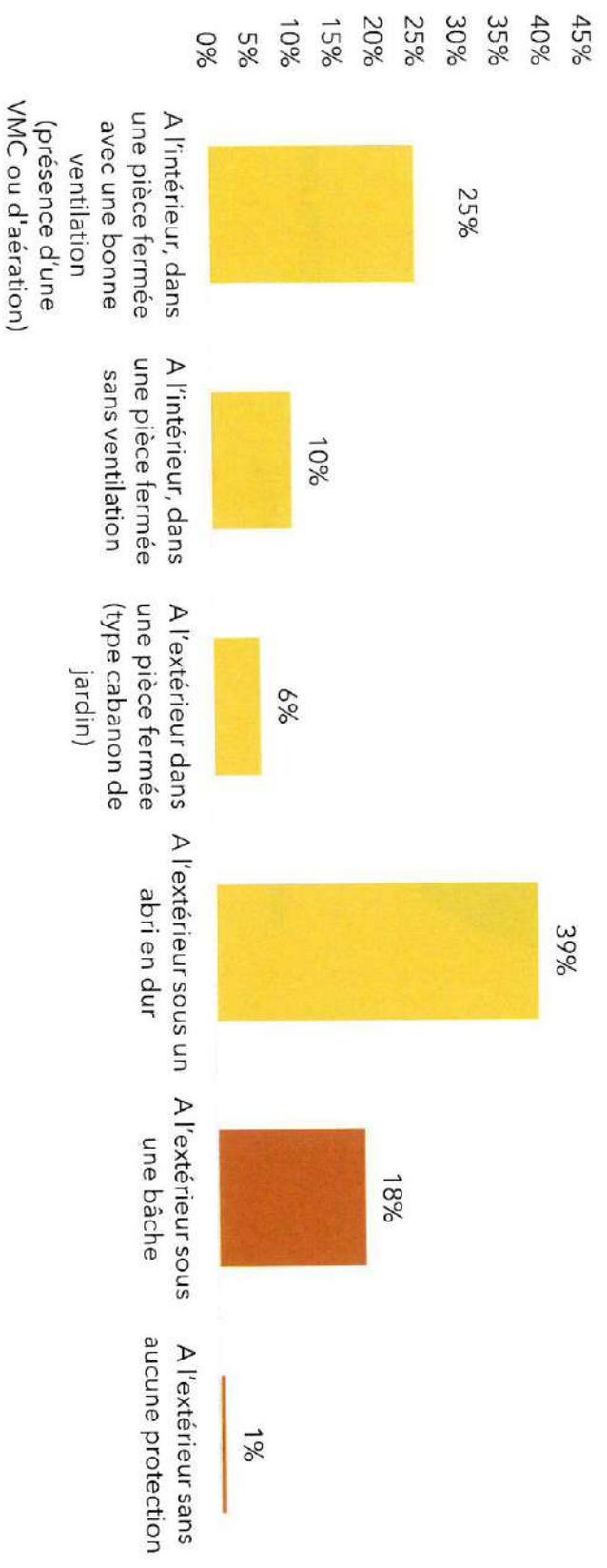


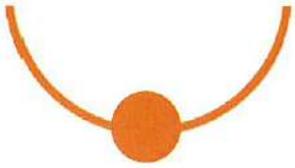


Stockage du bois utilisé

535 répondants

Où stockez-vous votre bois ? (une seule réponse possible)

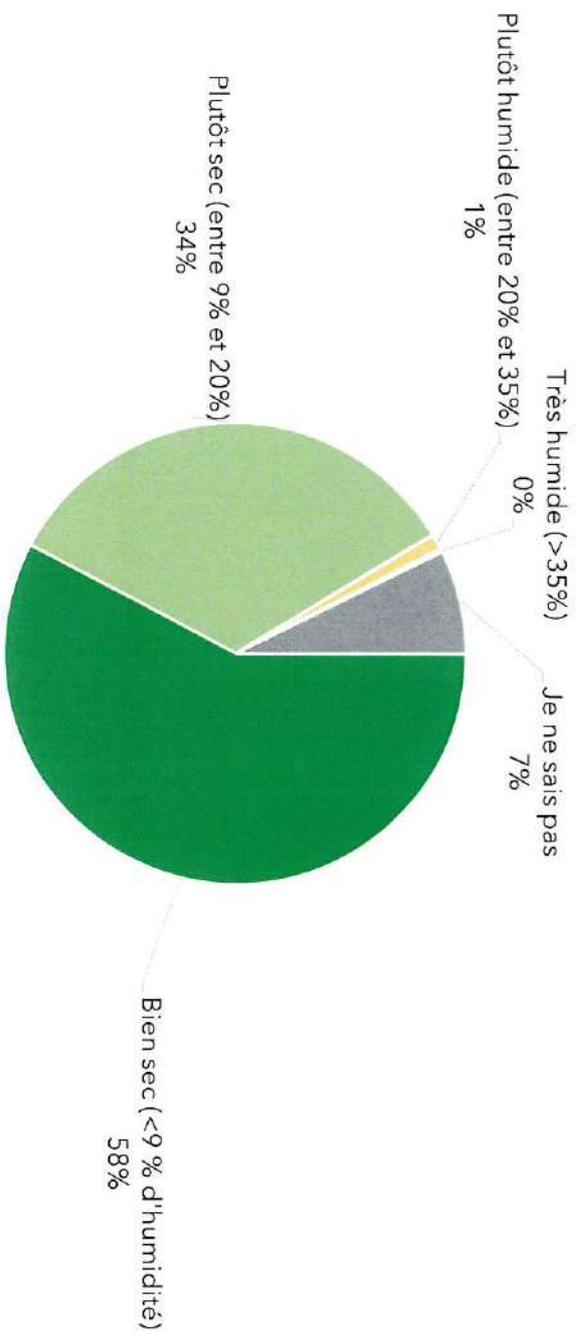




Niveau de séchage du bois utilisé

535 observations

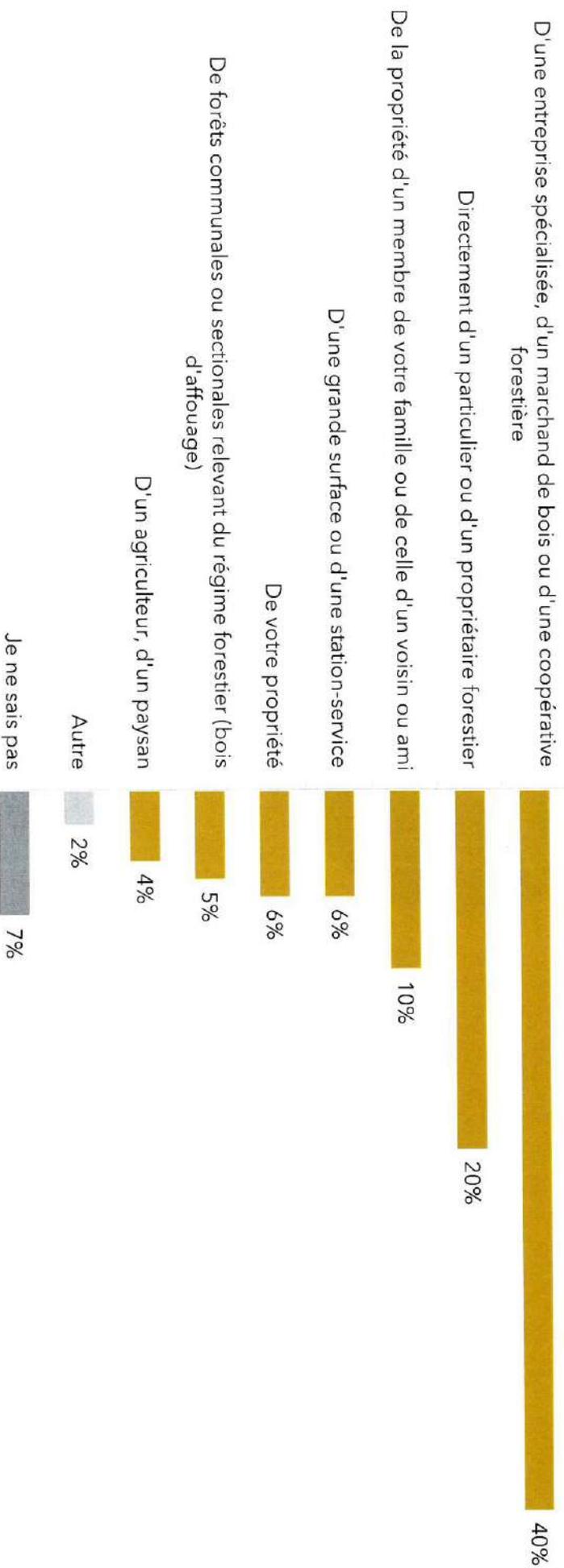
A votre avis, le bois que vous utilisez est-il ?



Provenance du bois

535 répondants

D'où provient principalement le bois que vous utilisez ? (une seule réponse possible)

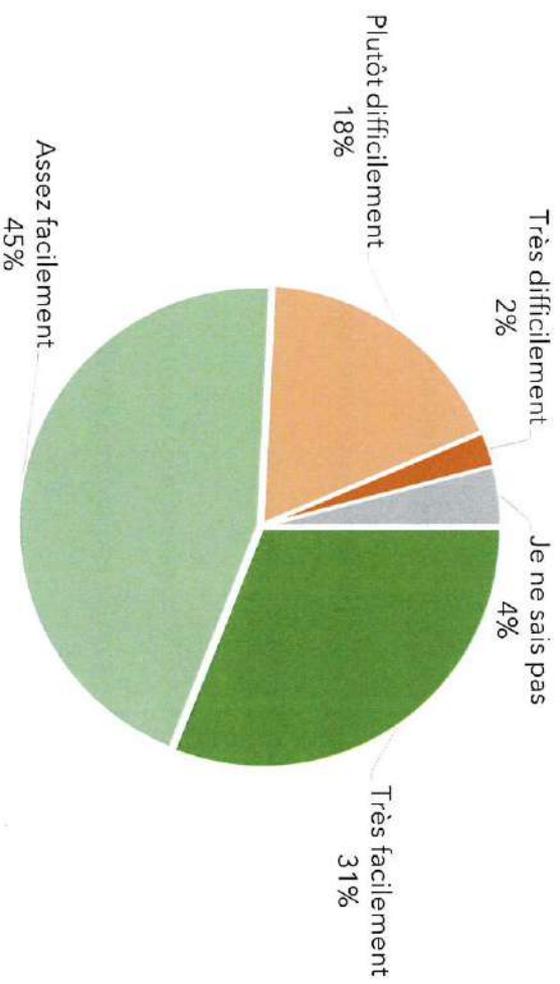


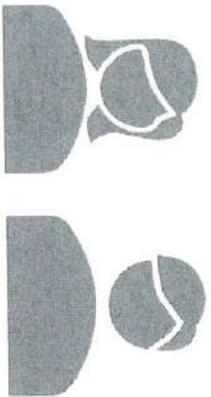
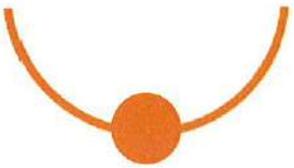


Facilité d'approvisionnement

348 répondants (question complémentaire)

Lorsque vous voulez vous réapprovisionner, trouvez-vous du bois...





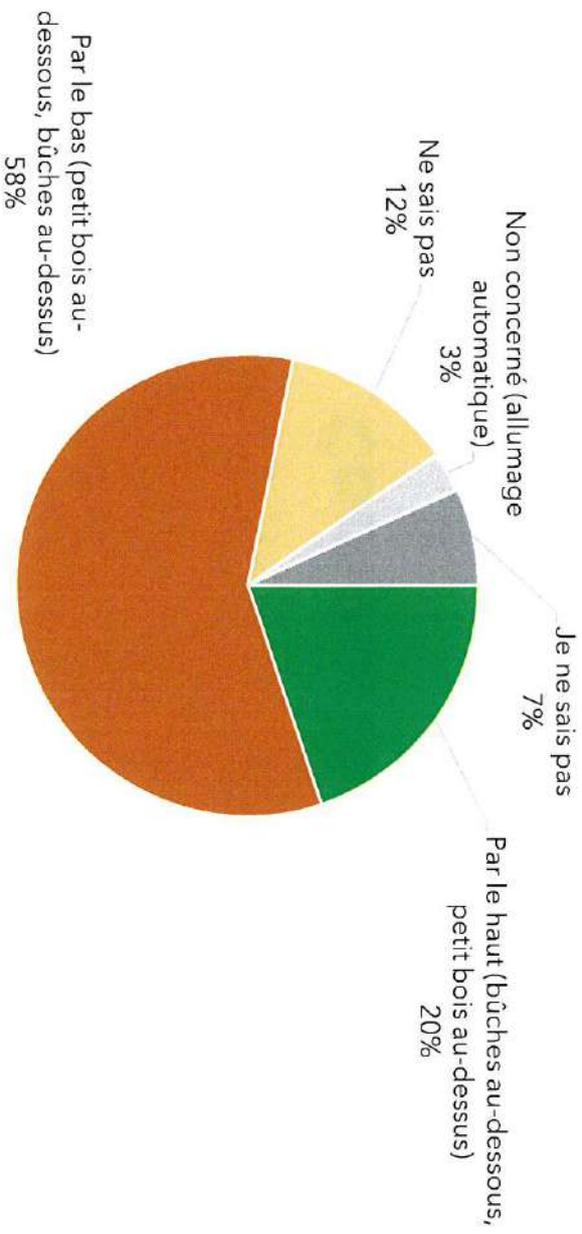
Comportements



Technique d'allumage

535 répondants

Est-ce que vous allumez votre feu :

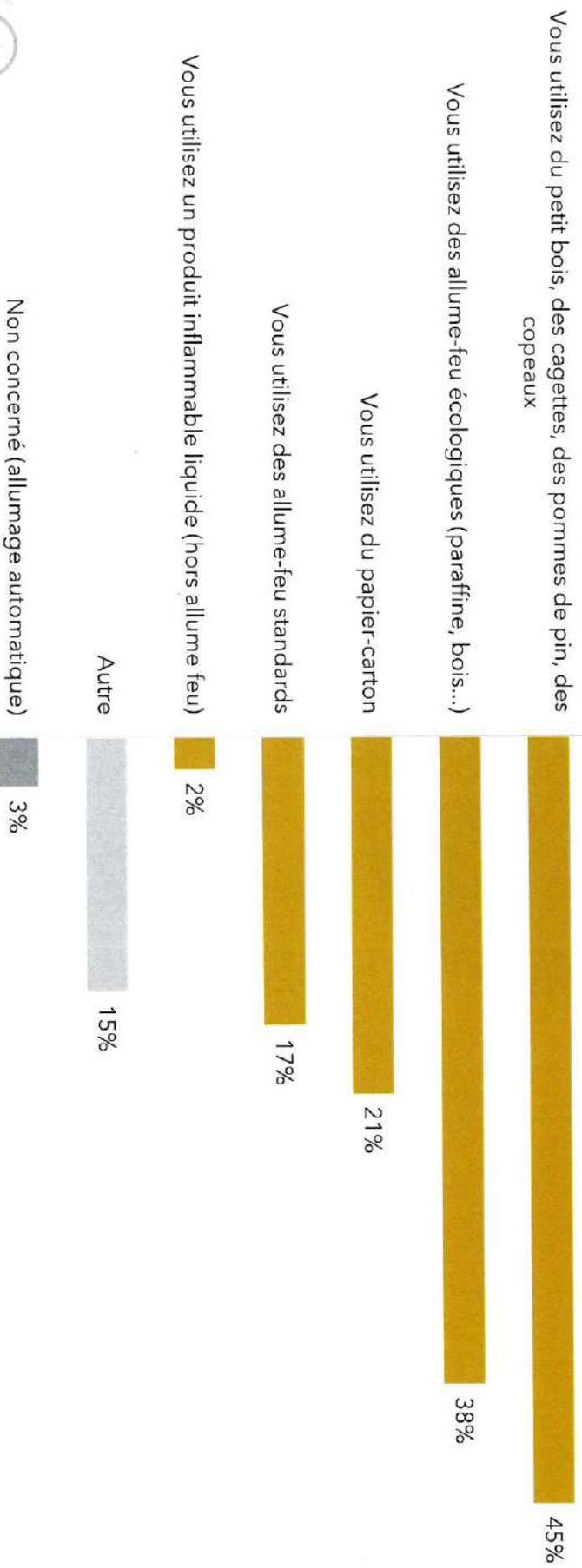


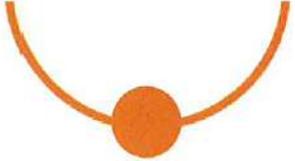


Pratiques habituelles d'allumage

535 répondants

Quelle(s) proposition(s) parmi les suivantes correspond le plus à vos pratiques habituelles d'allumage de votre équipement de chauffage au bois ? *Plusieurs réponses possibles*

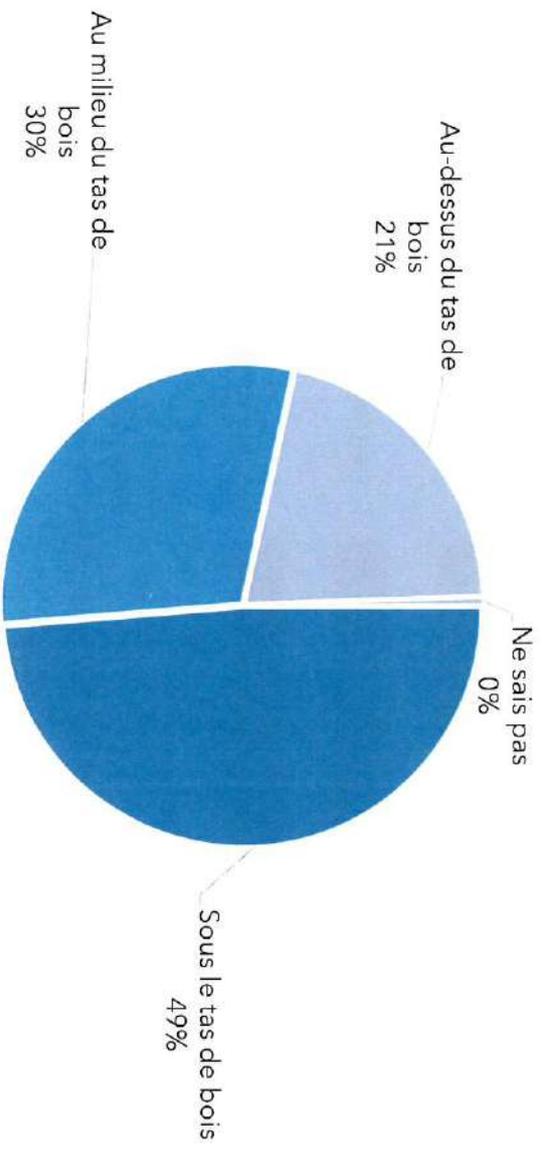




Emplacement de l'allume-feu

348 répondants (question complémentaire)

Vous placez votre allume-feu :

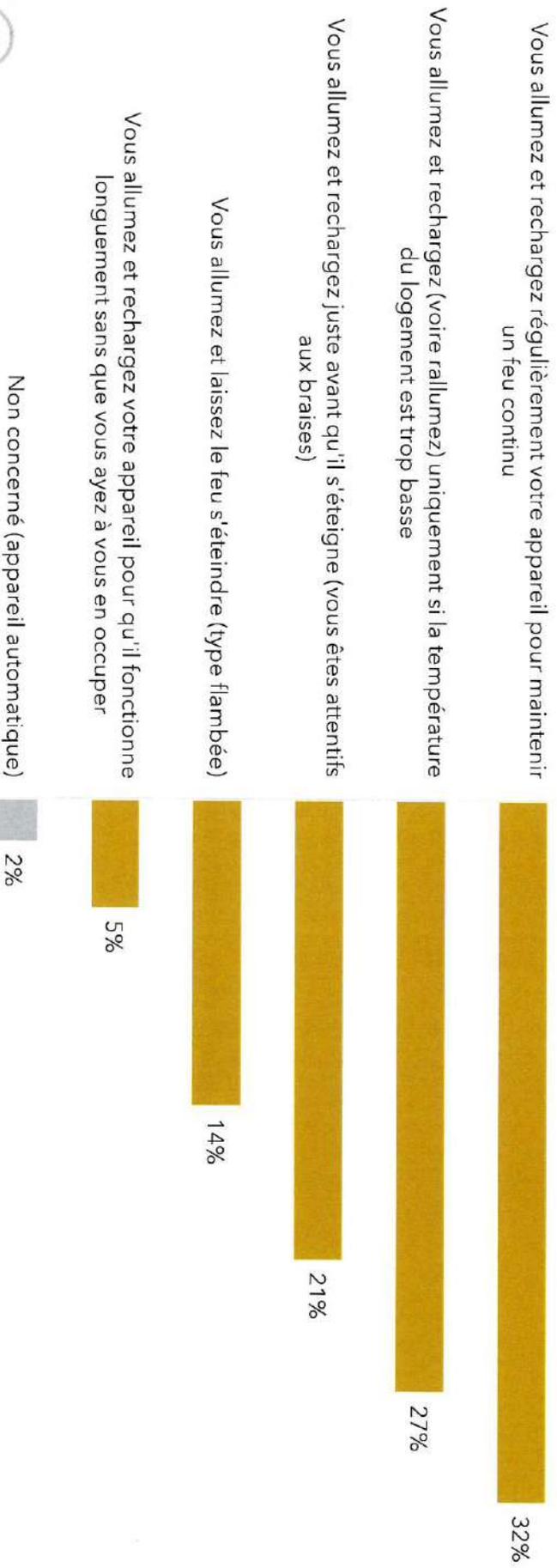




Pratiques habituelles de chargement

535 répondants

Quelle proposition parmi les suivantes correspond le plus à vos pratiques habituelles de chargement de votre équipement de chauffage au bois ?



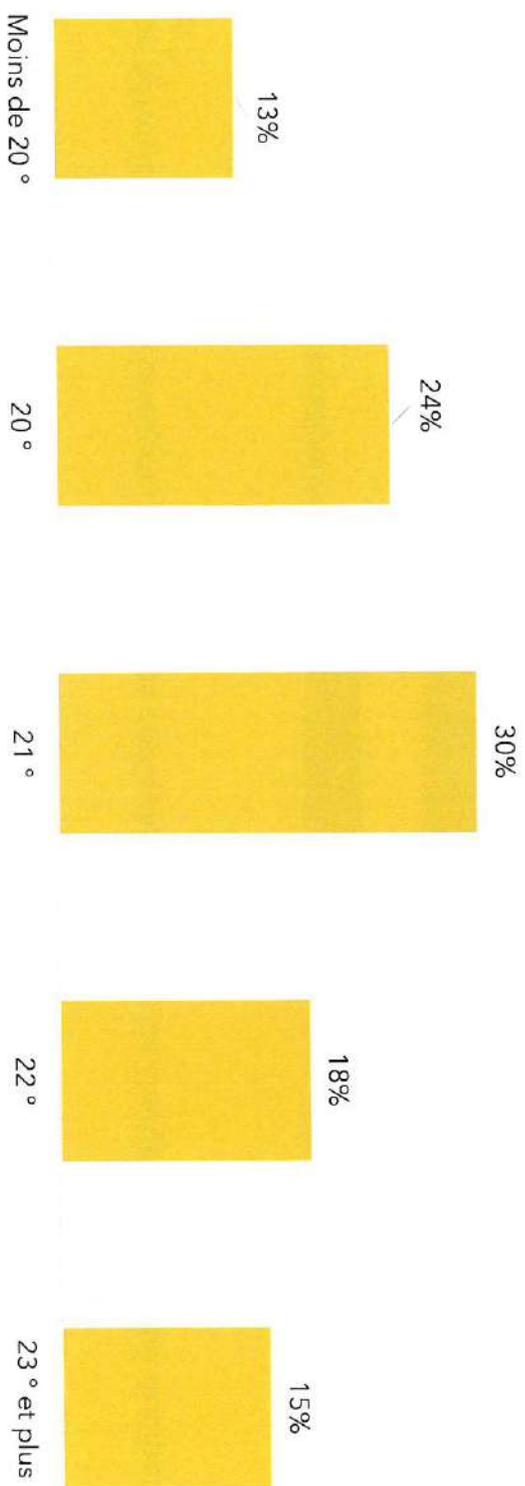


Température de confort de la pièce chauffée au bois

348 répondants (question complémentaire)

Quelle est la température de confort de la pièce lorsque vous chauffez au bois ?

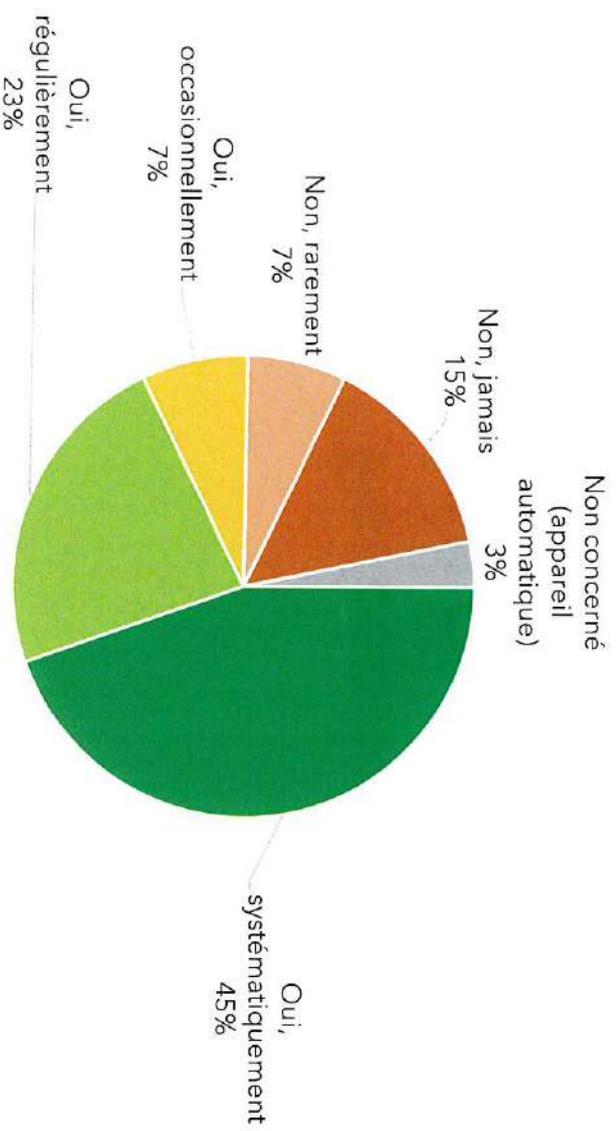
Moyenne = 20,9 °

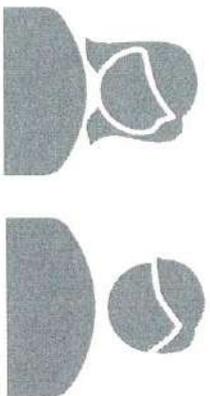
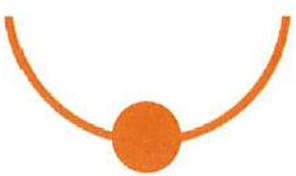


Réglage des arrivées d'air de l'appareil

535 répondants

Régalez-vous les arrivées d'air de votre appareil pendant les différentes phases de la combustion ?



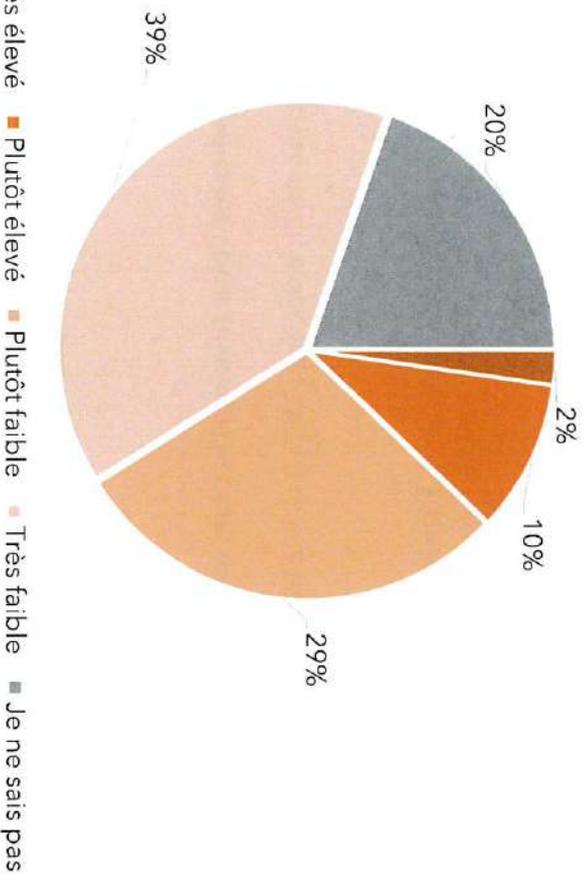


Perception des impacts du chauffage au bois

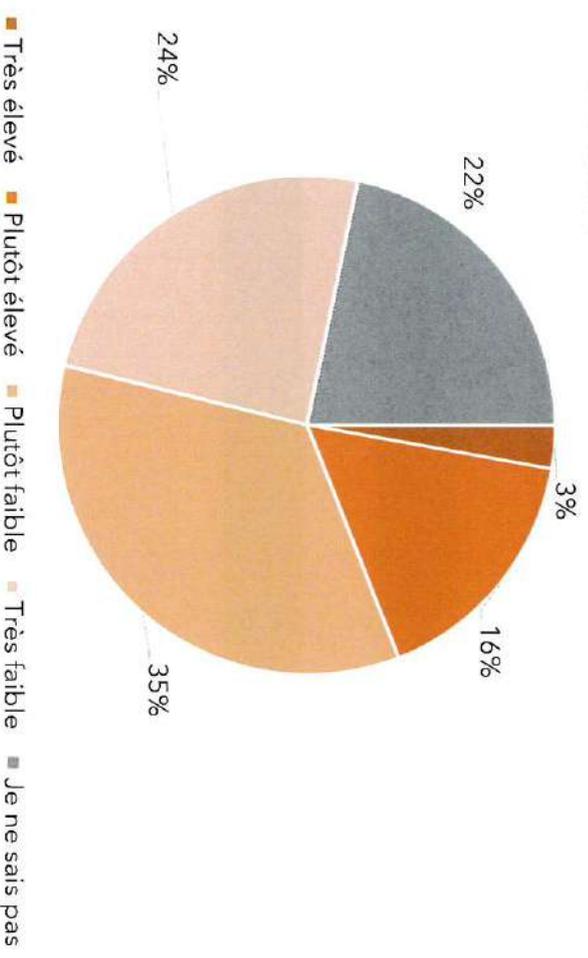
Perception de l'impact du chauffage au bois sur la qualité de l'air

535 répondants

L'usage du bois de chauffage a-t-il selon vous un impact sur la qualité de l'air que vous respirez à l'INTERIEUR de votre logement ?



L'usage du bois de chauffage a-t-il selon vous un impact sur la qualité de l'air que vous respirez DEHORS ?



Connaissance de l'impact du chauffage au bois

535 répondants

Veillez indiquer votre niveau d'accord avec ces affirmations :

Un foyer ouvert émet des polluants à l'intérieur de votre logement



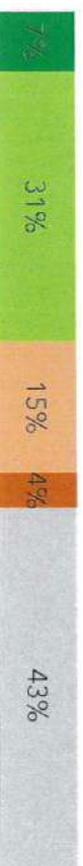
Un appareil non performant émet 10 fois plus de particules qu'un appareil performant



Le chauffage au bois contribue davantage aux émissions de particules fines que l'échappement des véhicules routiers



Sur l'Eurrométropole de Metz, on dépasse très rarement les valeurs limites réglementaires autorisées pour les particules



■ Tout à fait d'accord
 ■ Plutôt d'accord
 ■ Plutôt pas d'accord
 ■ Pas du tout d'accord
 ■ Ne sais pas

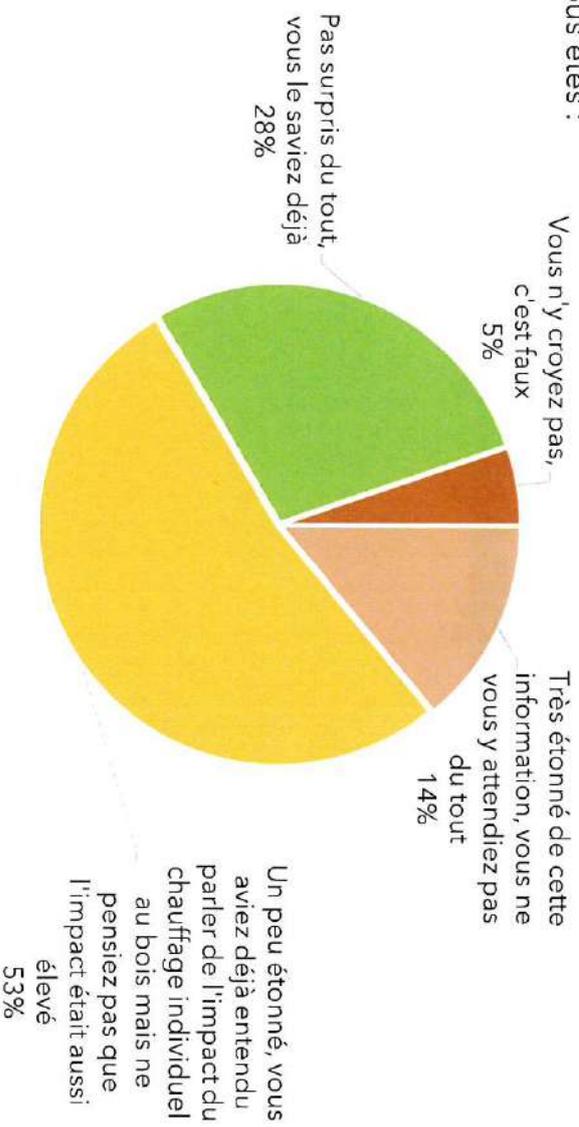
Connaissance de l'impact du chauffage au bois

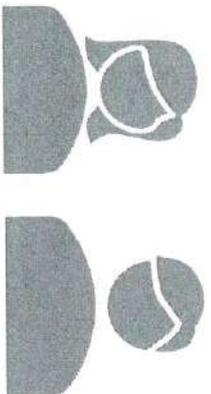
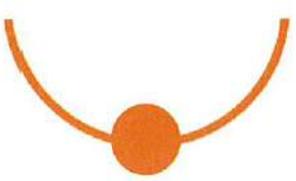
535 répondants

Face à cette affirmation :

Les pouvoirs publics constatent que l'air est plutôt qualitatif sur le territoire de l'Eurométropole de Metz au regard des seuils réglementaires, mais que des efforts sont à fournir pour atteindre les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (dont la valeur seuil est 5 fois moins élevée que la valeur seuil réglementaire pour les particules fines PM_{2,5}). Le diagnostic des émissions de polluants du territoire a montré que le chauffage au bois non performant (foyers ouverts et foyers fermés - inserts, poêles, cuisinières - d'avant 2002) est en partie responsable de cette mauvaise qualité. En effet, il est à l'origine d'environ 29 % des émissions de particules néfastes à l'environnement et à la santé, soit la même proportion que le secteur des transports !

Diriez-vous que vous êtes :



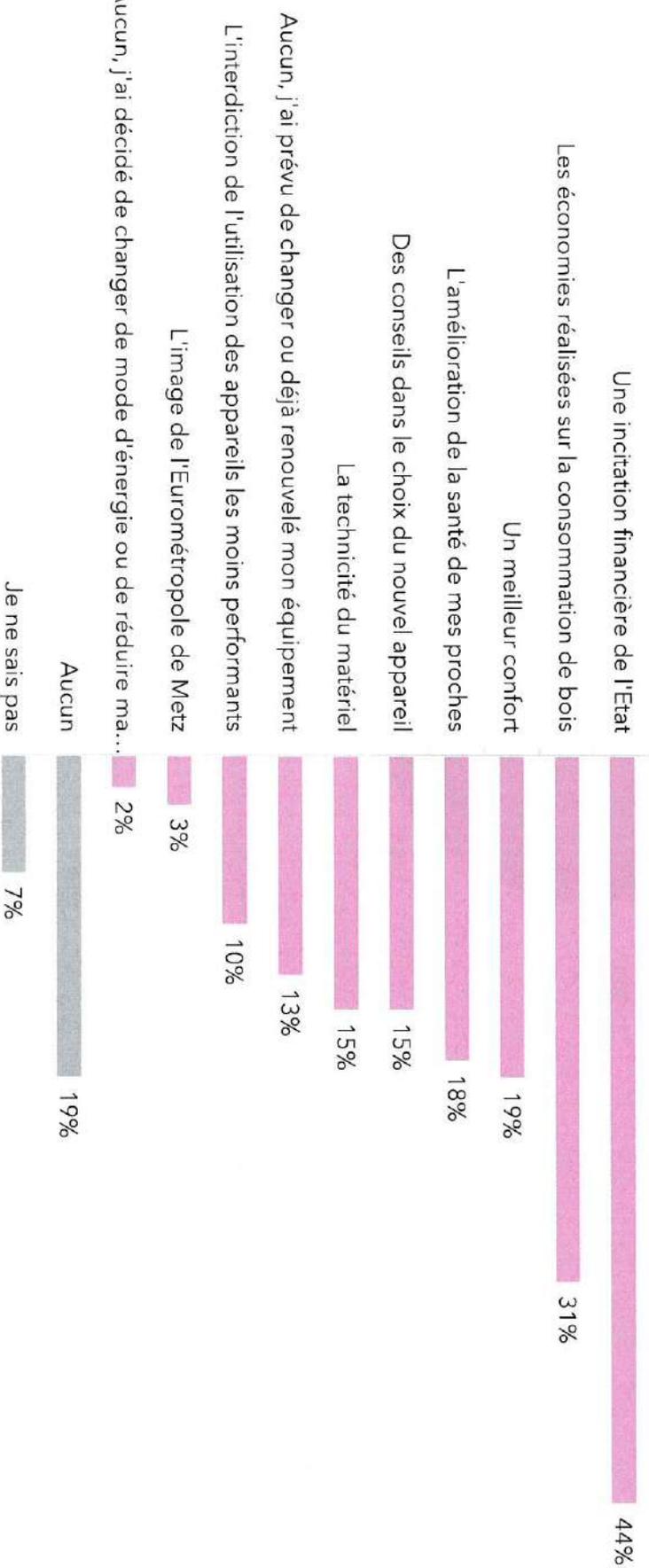


Motivations et freins au changement

Arguments convaincants pour changer d'équipement

535 répondants

Quels arguments suivants pourraient vous convaincre de changer d'équipement pour un nouveau chauffage au bois plus performant ? *Plusieurs réponses possibles*

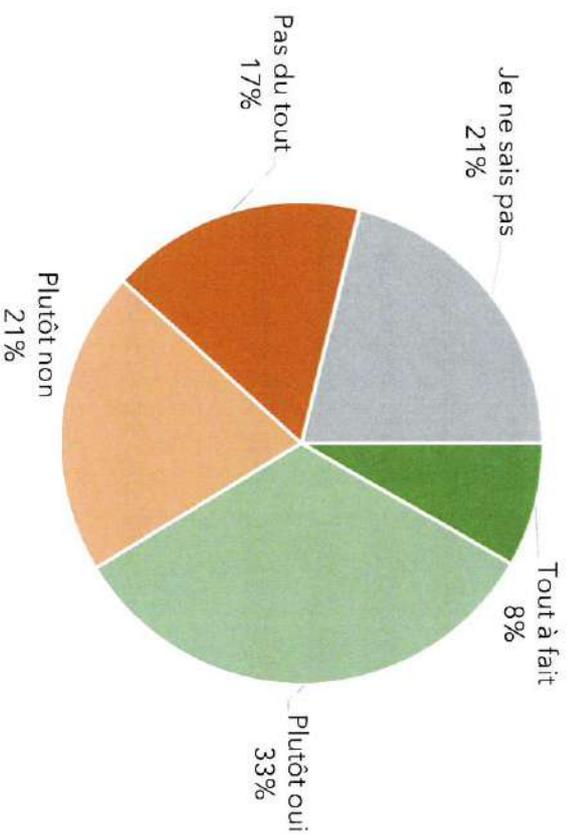




Motivation au changement pour réduire la pollution

348 répondants (question complémentaire)

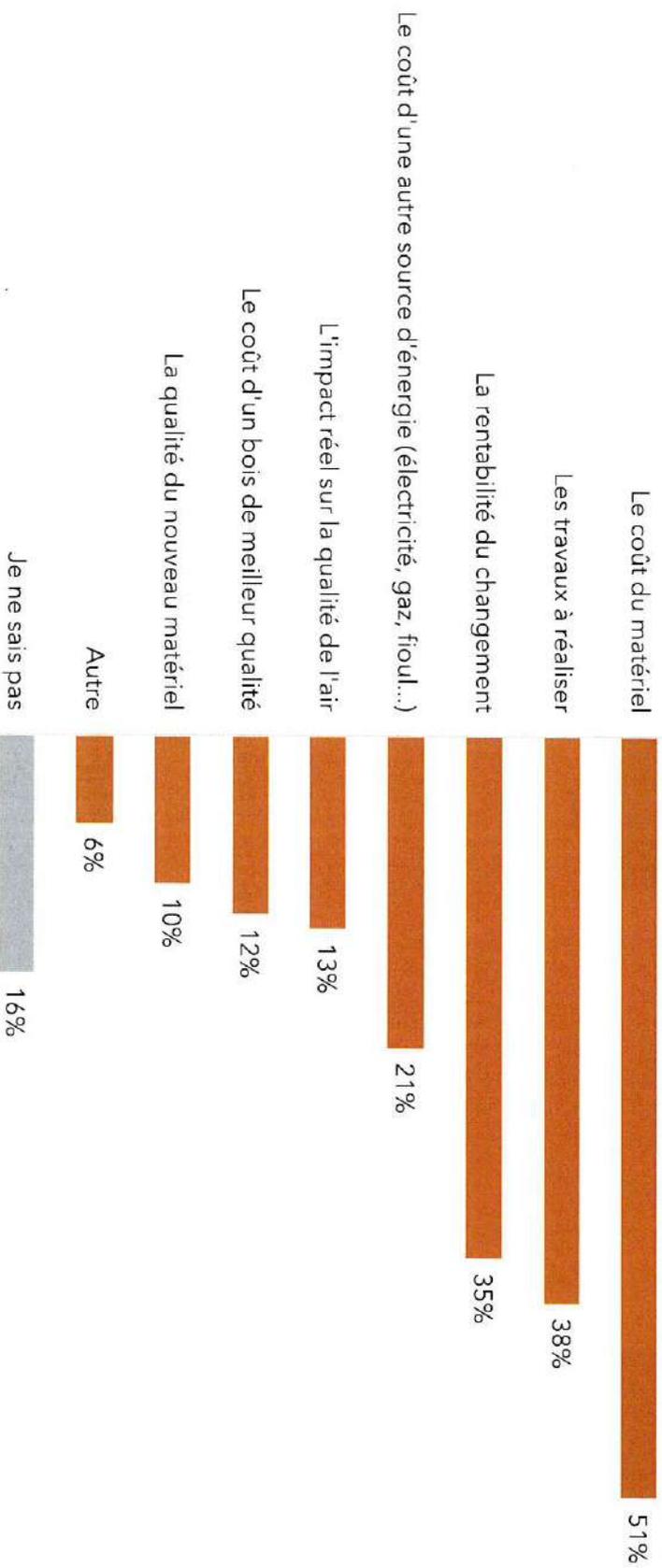
Seriez-vous prêt à changer d'équipement pour limiter l'impact négatif sur la qualité de l'air ?



Freins au changement d'équipement

535 répondants

Au contraire, quels éléments parmi les suivants vous feraient hésiter à acquérir un nouvel équipement de chauffage au bois ?
Plusieurs réponses possibles

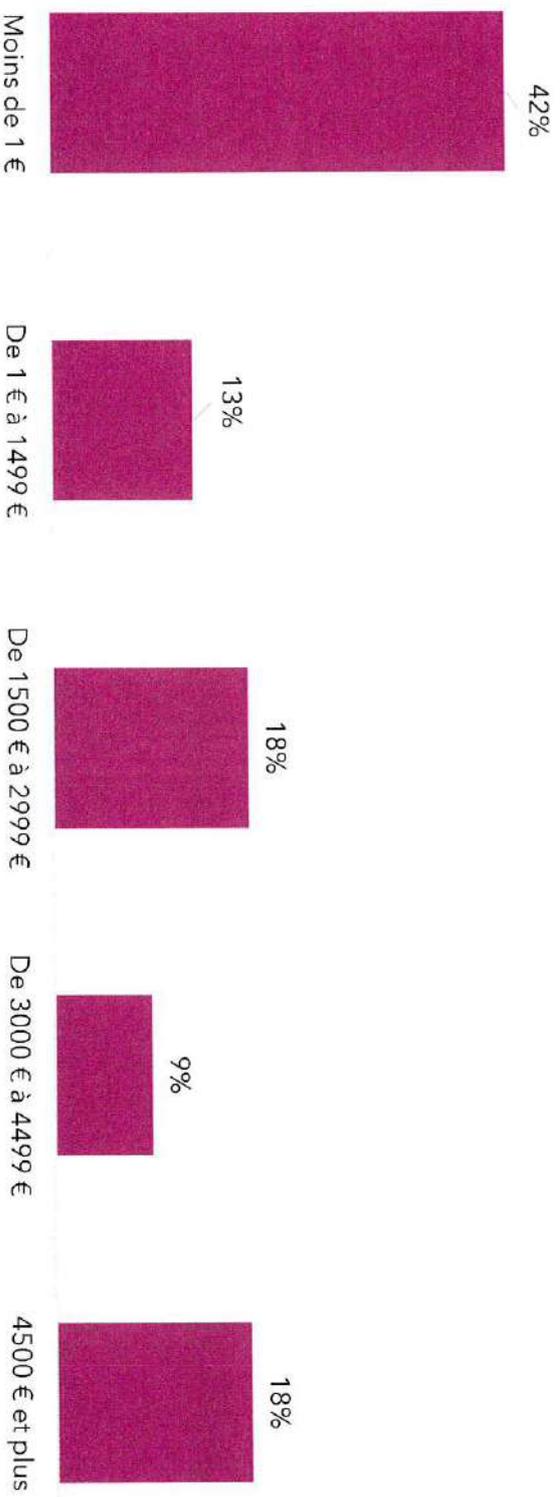




Montant de dépenses envisageable pour changer d'équipement

182 répondants

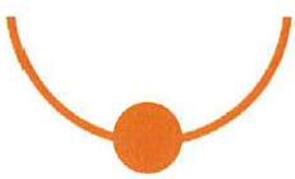
Quelle somme seriez-vous prêt à dépenser pour renouveler votre équipement ?



Moyenne = 2 202 €

Min = 0 €

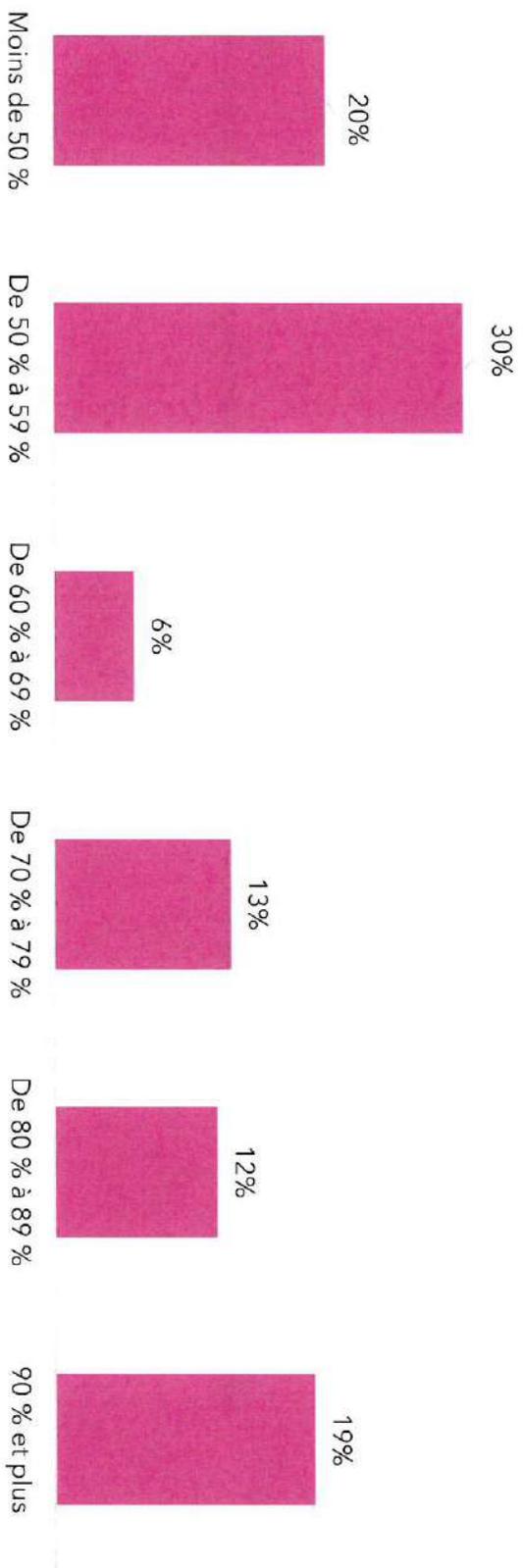
Max = 15 000 €

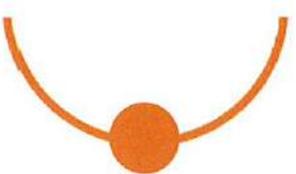


Niveau de subvention pour changer de façon certaine d'équipement

279 répondants

A partir de quel niveau de subvention (en % du coût d'achat) changeriez-vous de façon certaine votre équipement ?

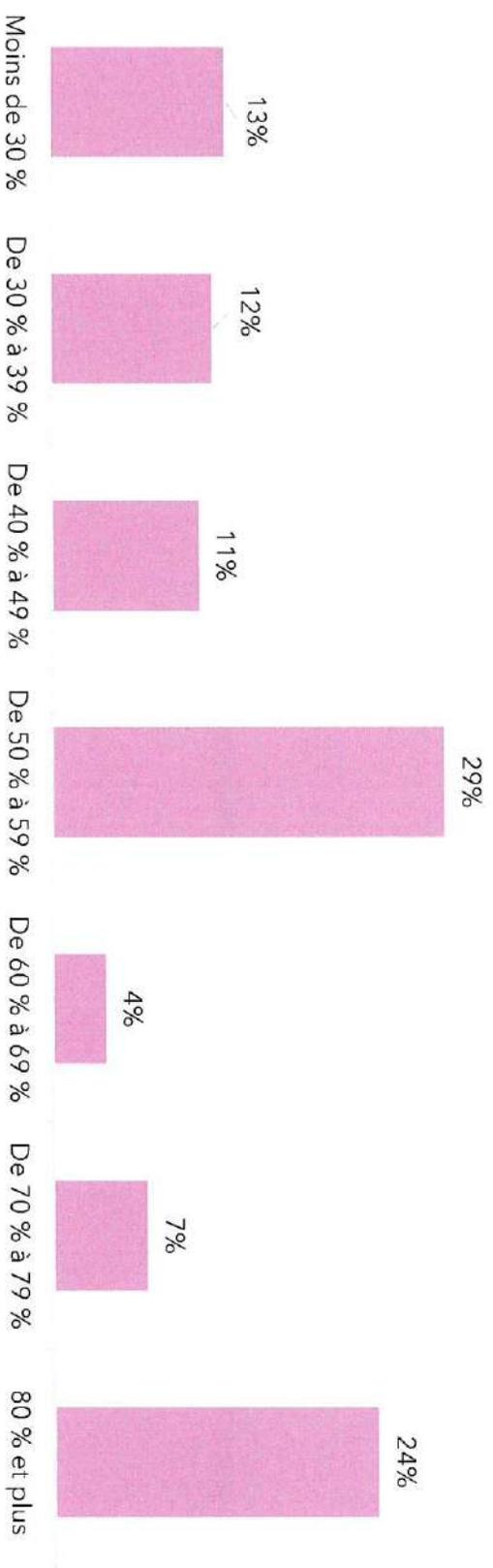


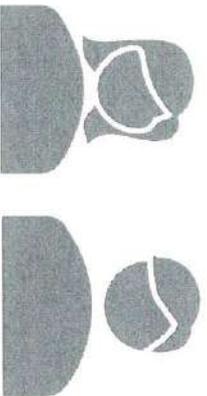
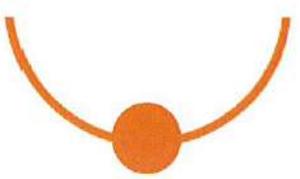


Niveau de subvention pour envisager changer d'équipement

257 répondants

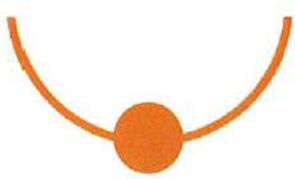
A partir de quel niveau de subvention (en % du coût d'achat) seriez-vous prêt à envisager de changer votre équipement ?





Déchets verts

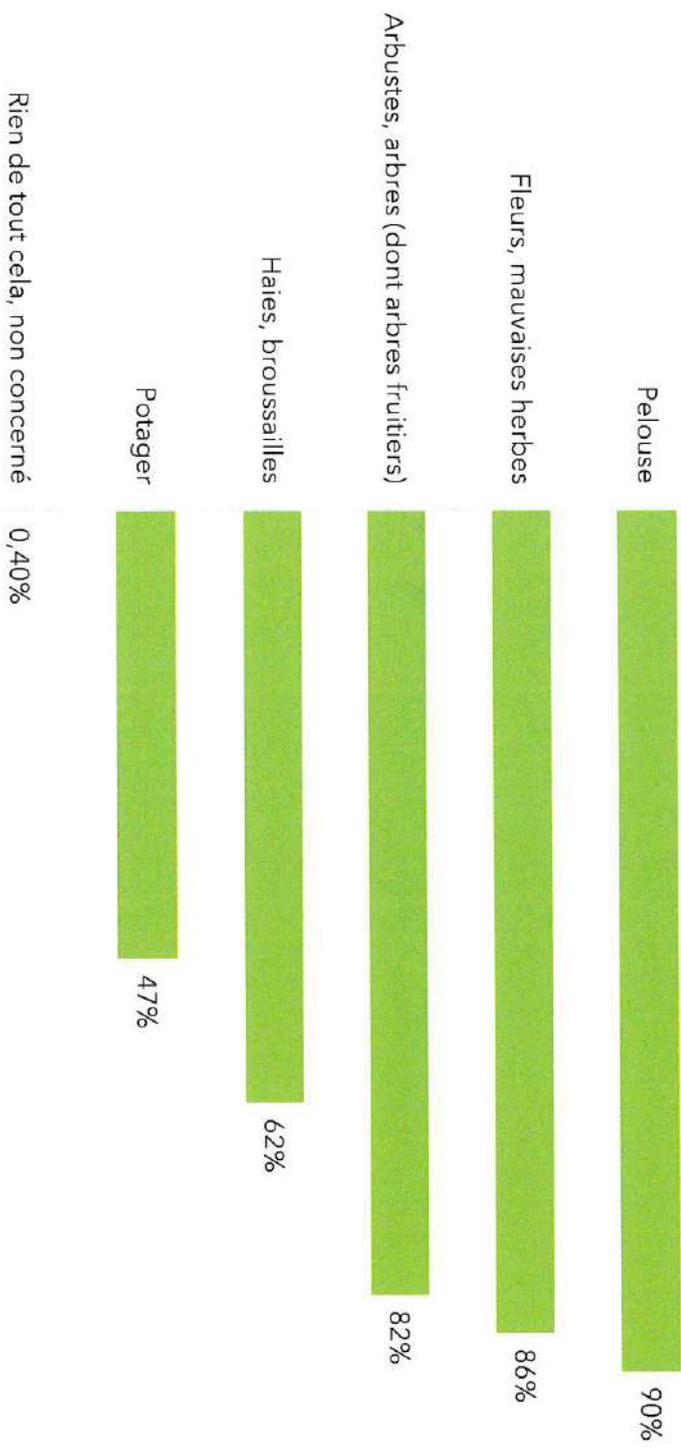
Sur 2 060 répondants, 1 828 (soit 89 %) ont dit avoir un jardin ou terrain. Des questions portant sur les déchets leur ont été posées.



Types de végétaux

1 828 répondants

Parmi les suivants, quels sont les végétaux qui se trouvent dans votre jardin ? Plusieurs réponses possibles



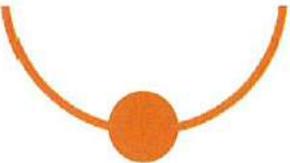


Gestion des déchets verts

1 828 répondants

Lors de l'entretien de votre jardin/terrain, le plus souvent, que faites-vous des végétaux ? *Plusieurs réponses possibles*

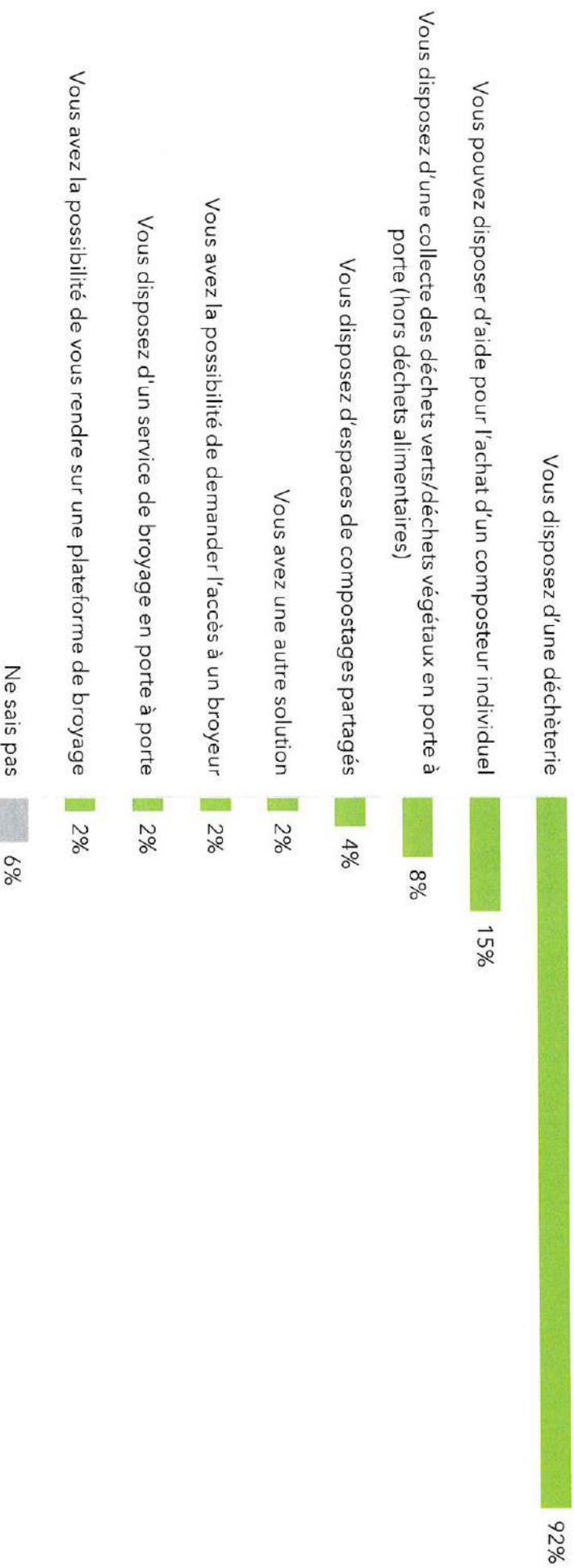


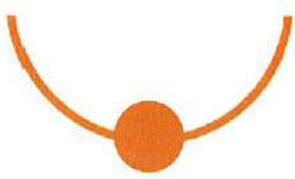


Solutions connues

1 828 répondants

Quelles sont les solutions qui vous sont proposées sur votre territoire pour éliminer vos déchets verts/déchets végétaux ?
Plusieurs réponses possibles

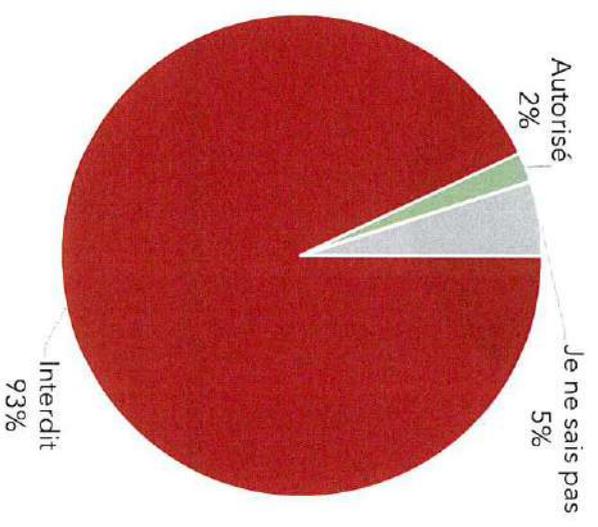




Conscience de l'interdiction

1 828 répondants

Selon vous, le brûlage à l'air libre des déchets verts est ...

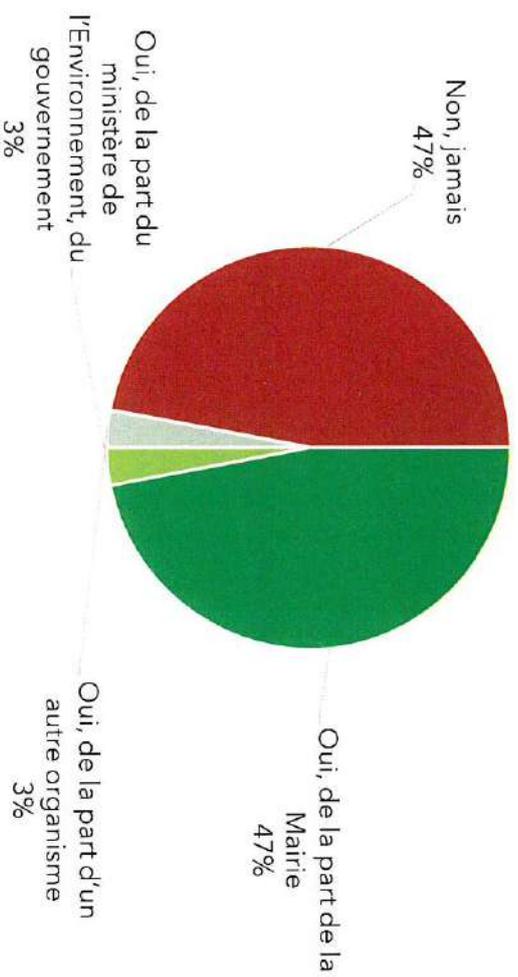




Information reçue

1 828 répondants

Est-ce que vous avez déjà reçu des informations relatives au brûlage des déchets verts/déchets végétaux, son interdiction ou son autorisation ?

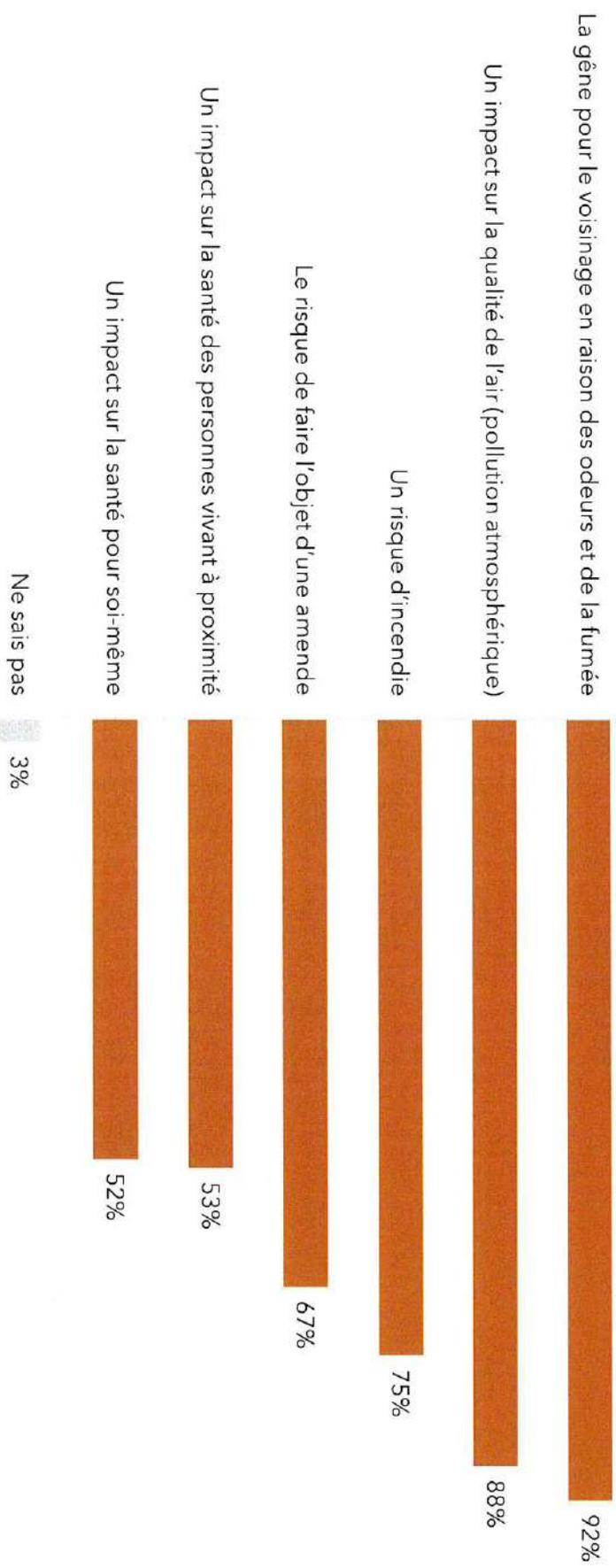




Conscience des risques liés à la pratique du brûlage des déchets verts

1 828 répondants

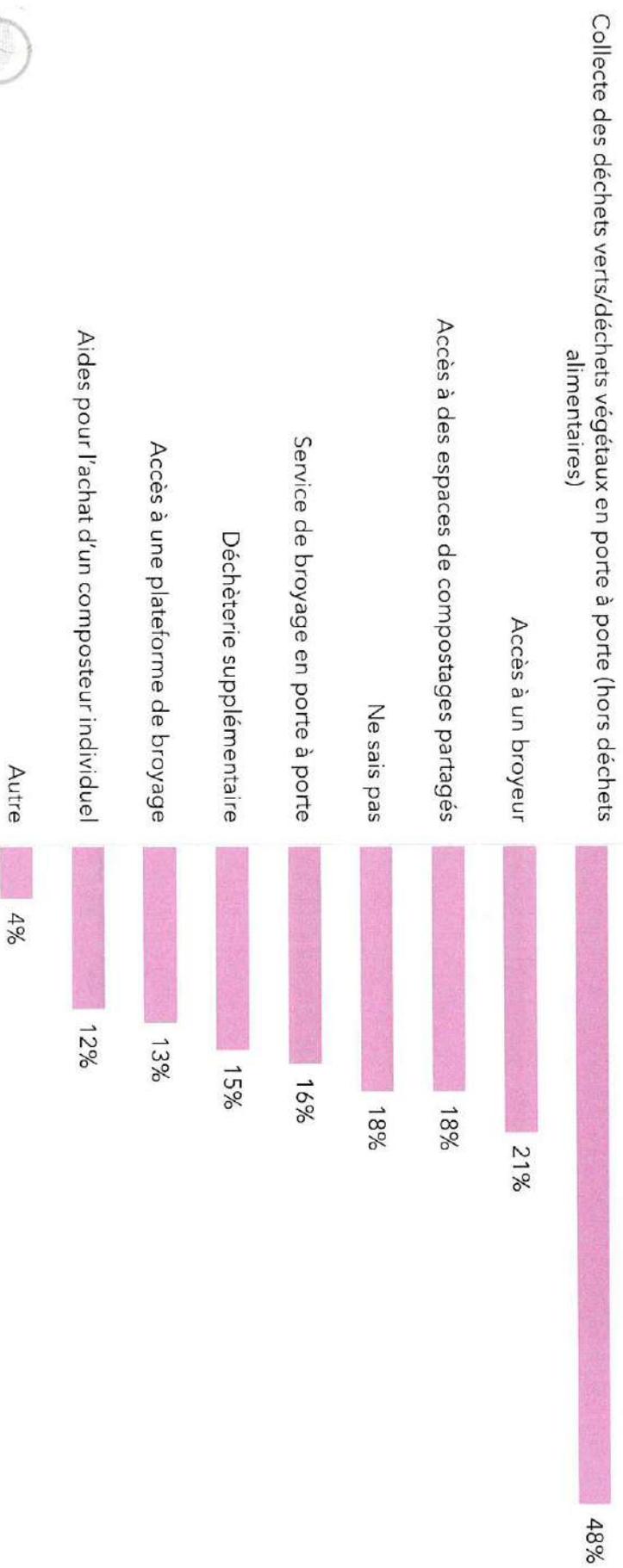
Selon vous quels sont les risques associés à la pratique du brûlage à l'air libre des déchets verts / déchets végétaux ?
Plusieurs réponses possibles

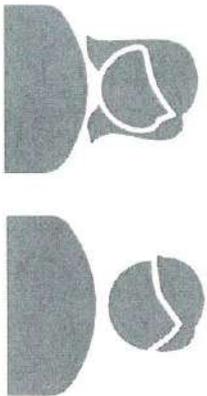
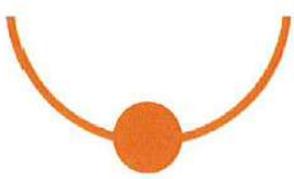


Solutions souhaitées

1 828 répondants

Quelles solutions pour éliminer vos déchets verts/déchets végétaux souhaiteriez-vous voir se développer au sein de votre territoire ?
Plusieurs réponses possibles



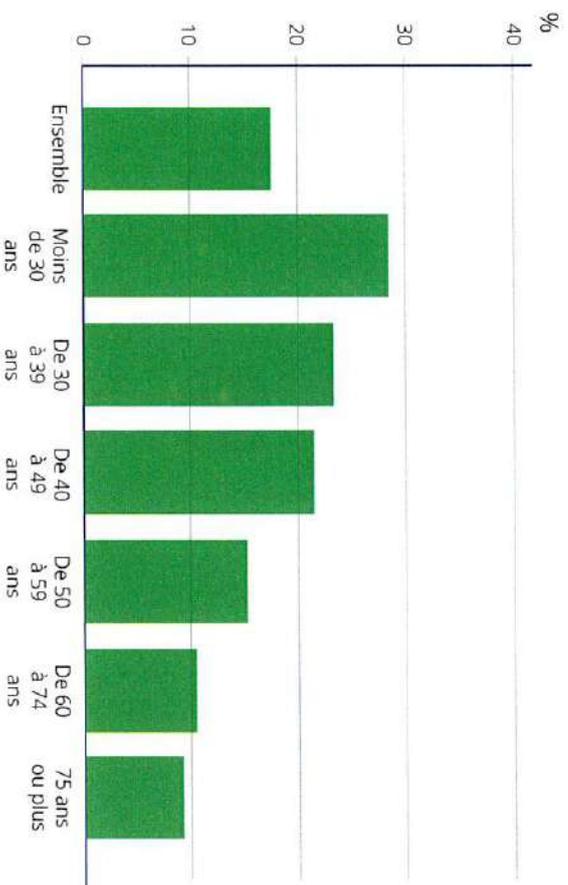


Focus par profil de ménages 'MaPrime Rénov'

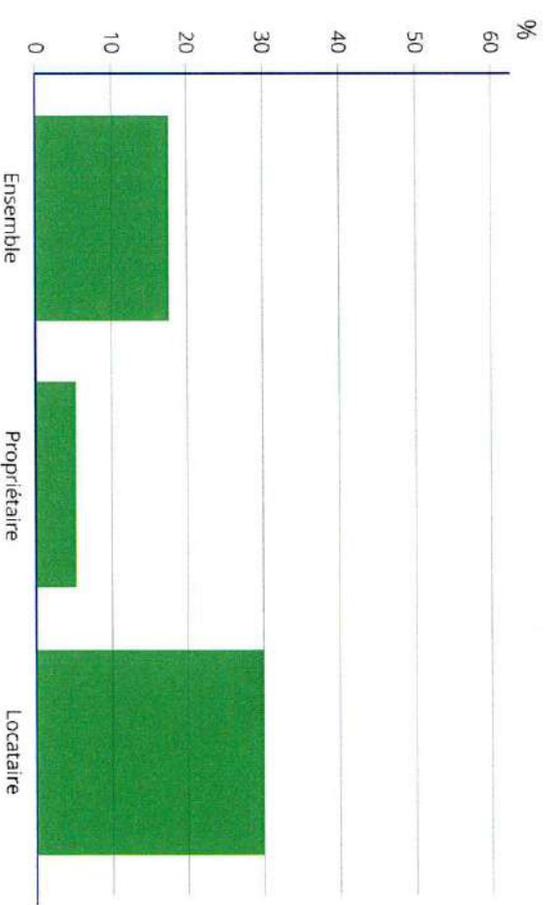
*Base d'analyse : ménages concernés par le chauffage au bois ayant
répondu à la question sur les revenus*

Données de cadrage relatives au taux de pauvreté sur l'agglomération de Metz

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2020



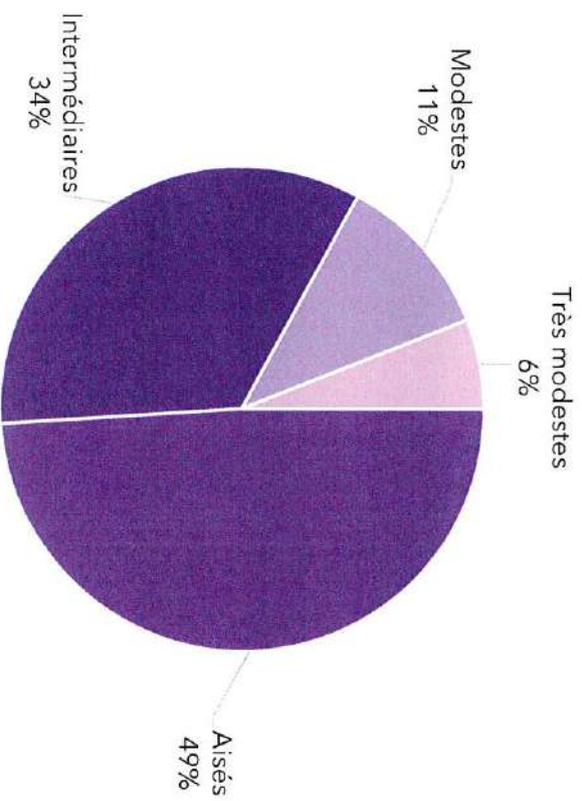
REV G2 - Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2020



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiloSoFi) en géographie au 01/01/2022.

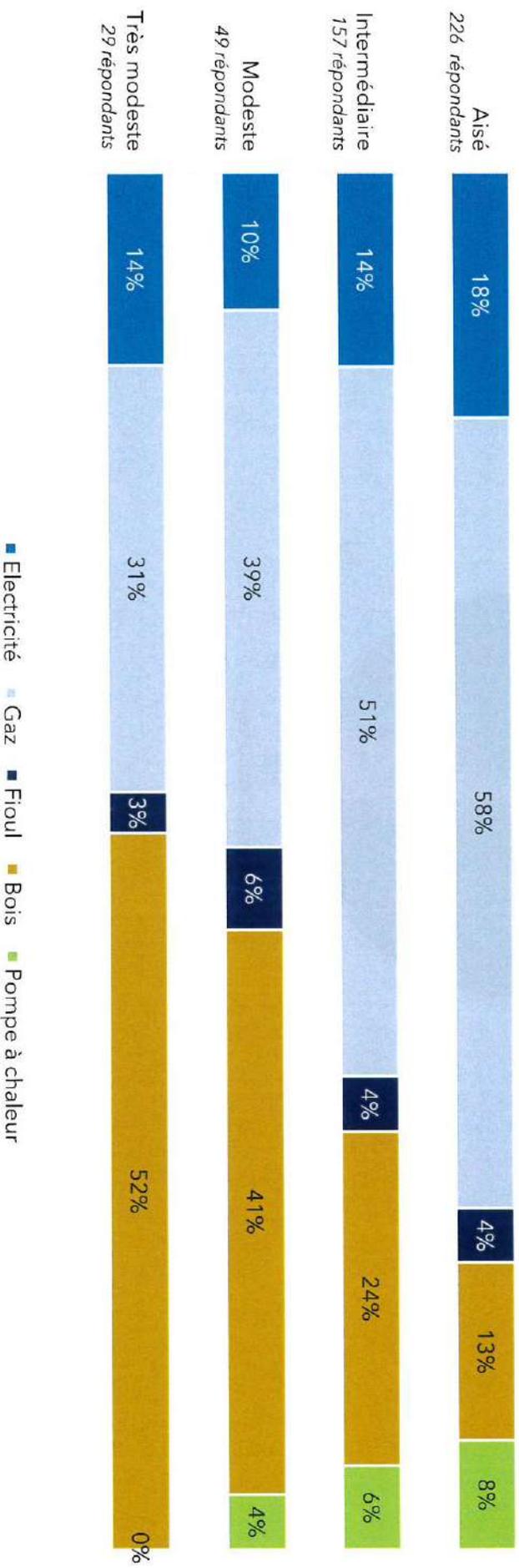
Répartition par profil de ménages parmi les utilisateurs de chauffage au bois



Chauffage principal par profil de ménages parmi les utilisateurs de chauffage au bois

461 répondants

Quel est le mode de chauffage principal de votre logement parmi les suivants ?

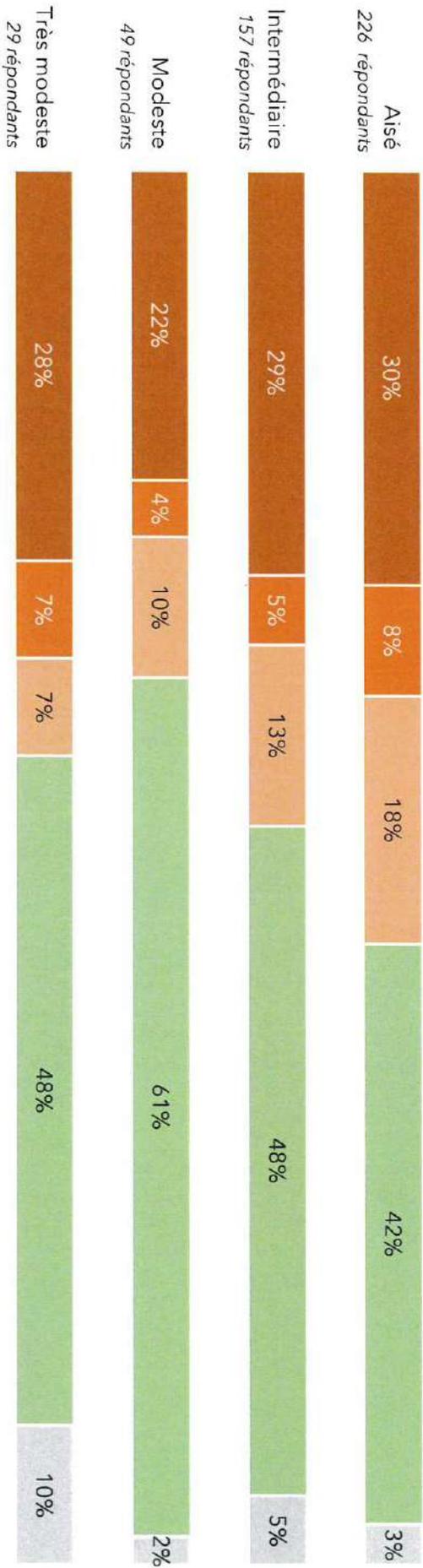




Année d'installation du matériel d'équipement de chauffage au bois

461 répondants

En quelle année a été installé l'équipement de chauffage au bois ?



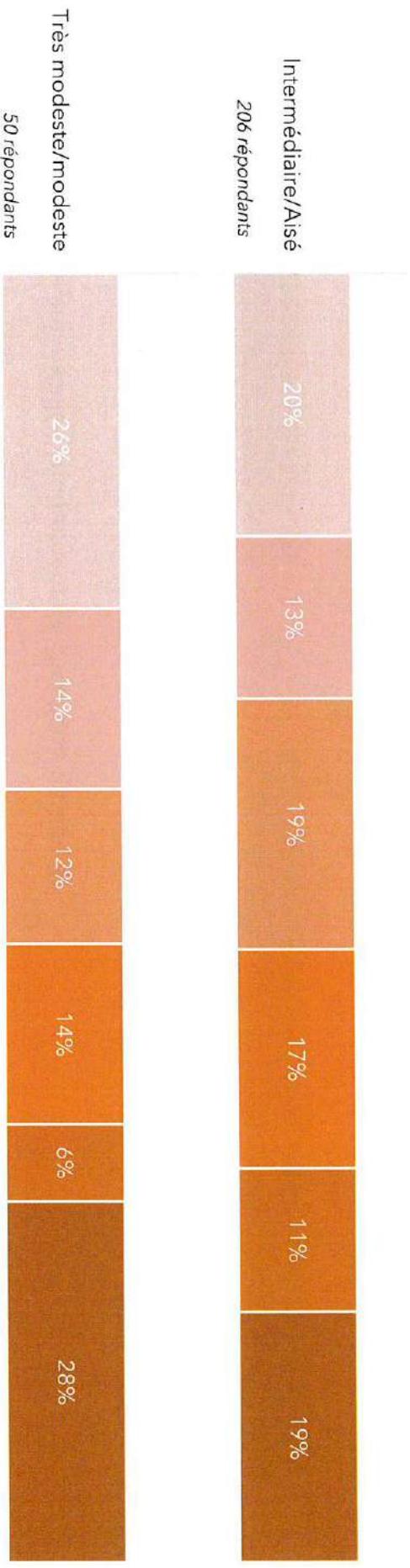
■ Avant 2002 ■ Entre 2002 et 2007 ■ Entre 2007 et 2011 ■ Après 2012 ■ Je ne sais pas



Coût d'installation du matériel d'équipement de chauffage au bois

256 répondants

A quel prix vous est revenu cet appareil lorsque vous l'avez acheté (installé) ?

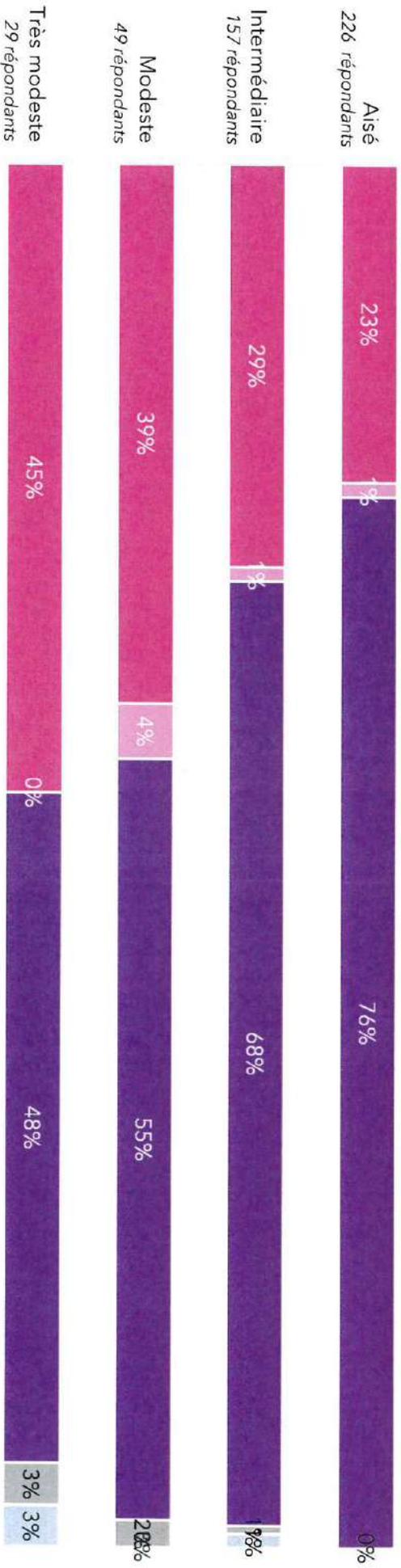


■ Moins de 3000 €
 ■ De 3000 € à 3999 €
 ■ De 4000 € à 4999 €
 ■ De 5000 € à 5999 €
 ■ De 6000 € à 6999 €
 ■ 7000 € et plus

Ramonnage des conduits

461 répondants

Qui s'occupe principalement du ramonnage des tuyaux et conduits ?

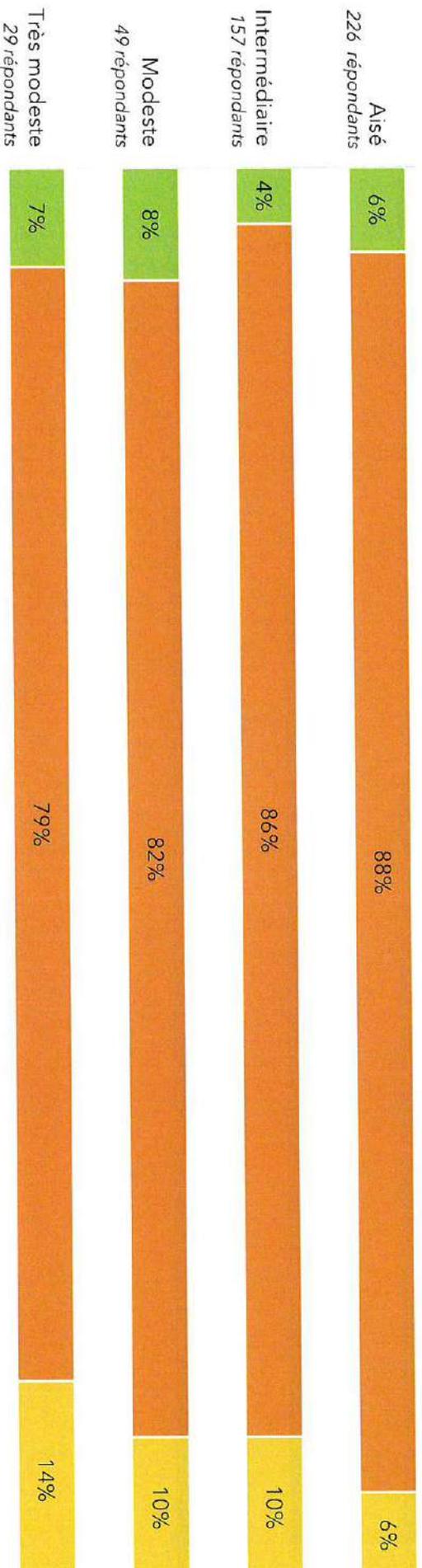


■ Vous-même ou quelqu'un de votre foyer ■ Un ami, une connaissance ■ Un professionnel ■ Je ne sais pas ■ Autre

Renouvellement envisagé de l'équipement de chauffage au bois

461 répondants

Envisagez-vous de renouveler un de vos équipements à bois actuels dans l'année à venir ?



■ Oui

■ Non

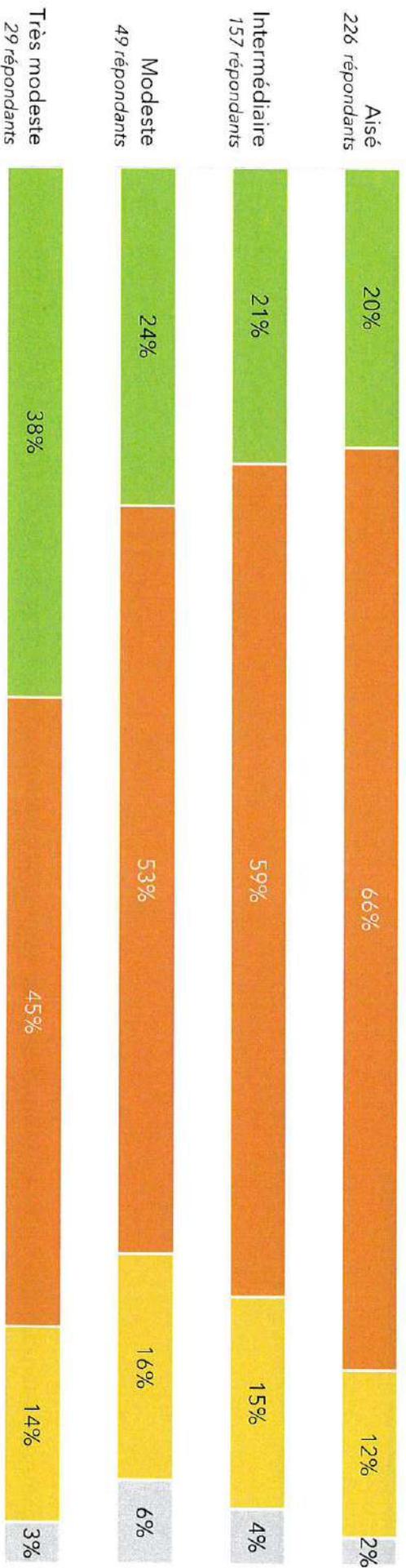
■ Je ne sais pas



Pratique d'allumage par le haut / par le bas

461 répondants

Est-ce que vous allumez votre feu :



- Par le haut (bûches au-dessous, petit bois au-dessus)
- Par le bas (petit bois au-dessous, bûches au-dessus)
- Ne sais pas
- Non concerné (allumage automatique)

Pratique de chargement

461 répondants

Quelle proposition parmi les suivantes correspond le plus à vos pratiques habituelles de chargement de votre équipement de chauffage au bois ?

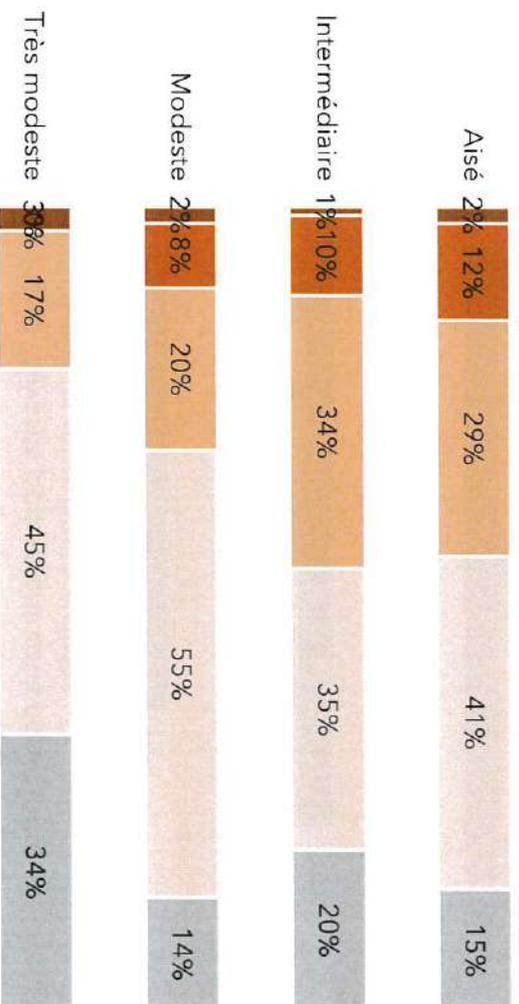


- Vous allumez et laissez le feu s'éteindre (type flambée)
- Vous allumez et rechargez votre appareil pour qu'il fonctionne longuement sans que vous ayez à vous en occuper
- Vous allumez et rechargez régulièrement votre appareil pour maintenir un feu continu
- Vous allumez et rechargez juste avant qu'il s'éteigne (vous êtes attentifs aux braises)
- Vous allumez et rechargez (voire rallumez) uniquement si la température du logement est trop basse
- Non concerné (appareil automatique)

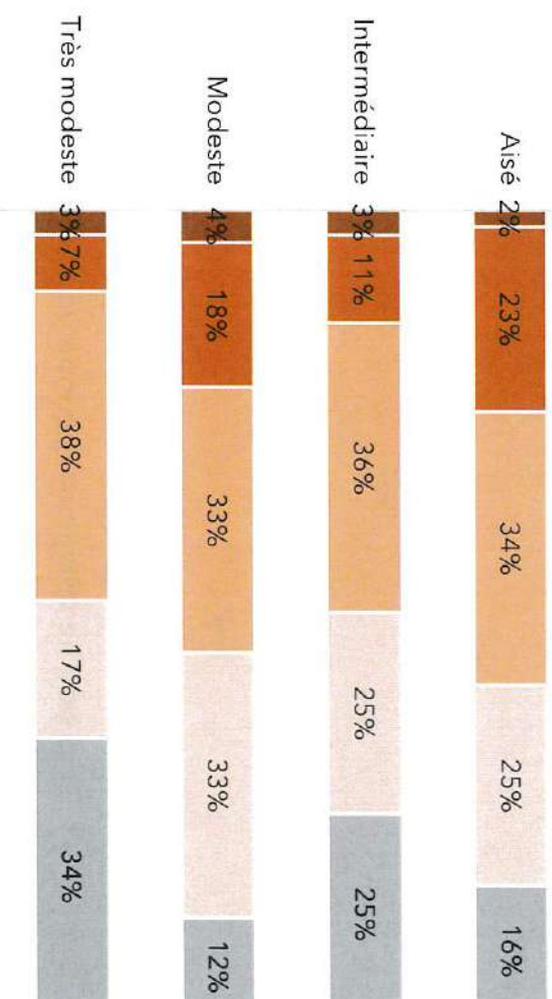
Perception de l'impact du chauffage au bois sur la qualité de l'air

461 répondants

L'usage du bois de chauffage a-t-il selon vous un impact sur la qualité de l'air que vous respirez à l'INTERIEUR de votre logement ?



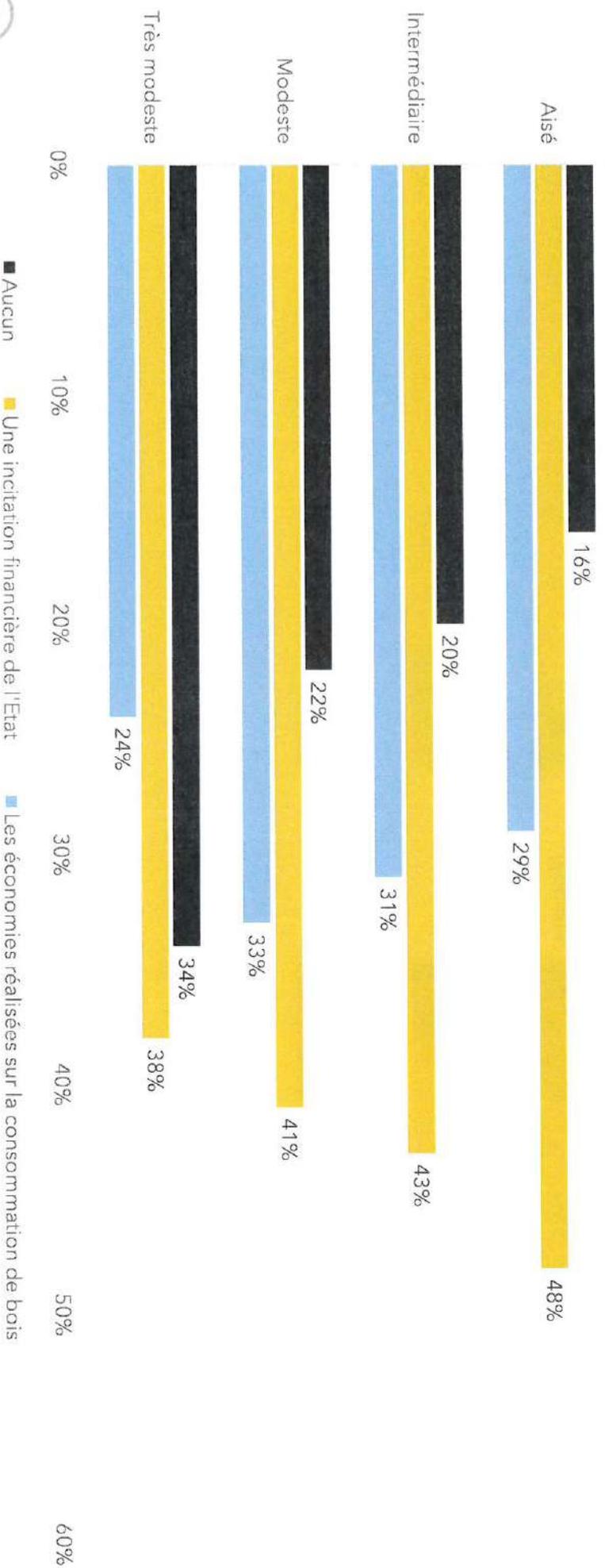
L'usage du bois de chauffage a-t-il selon vous un impact sur la qualité de l'air que vous respirez DEHORS ?



Arguments convaincants pour changer d'équipement

461 répondants

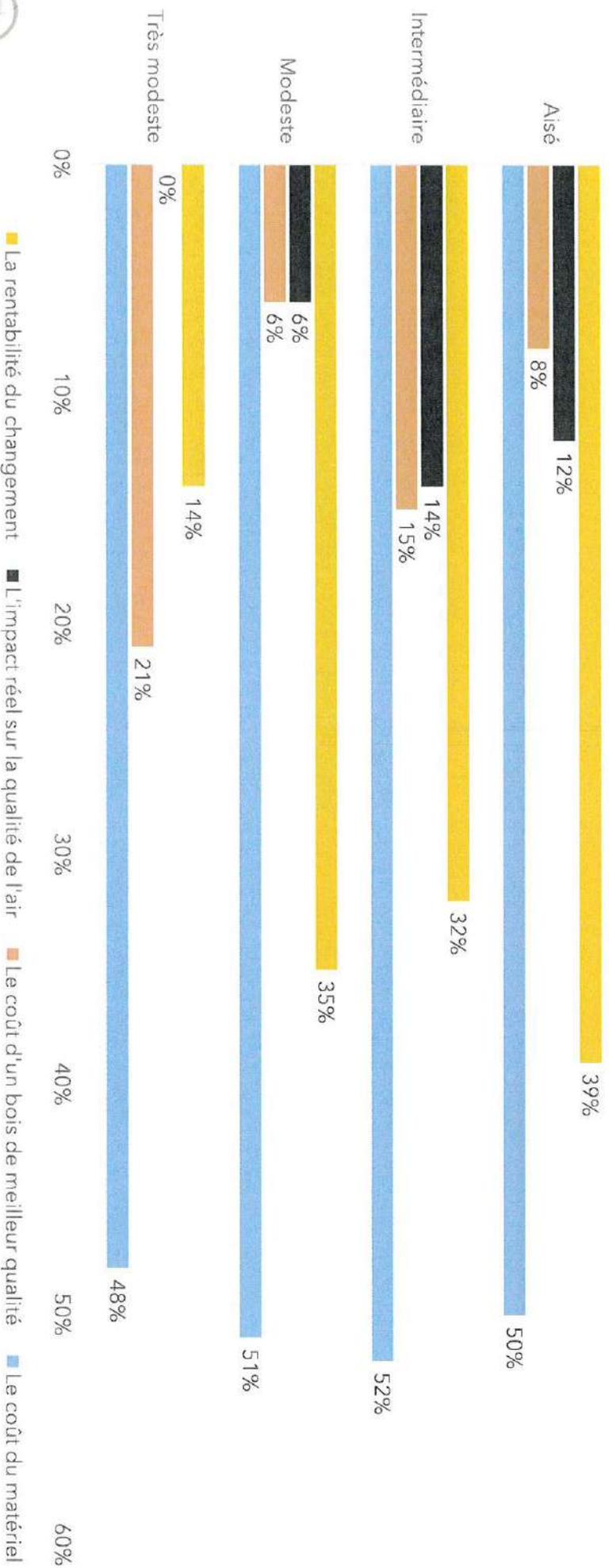
Quels arguments suivants pourraient vous convaincre de changer d'équipement pour un nouveau chauffage au bois plus performant ? Plusieurs réponses possibles



Freins au changement d'équipement

461 répondants

Au contraire, quels éléments parmi les suivants vous feraient hésiter à acquérir un nouvel équipement de chauffage au bois ? Plusieurs réponses possibles

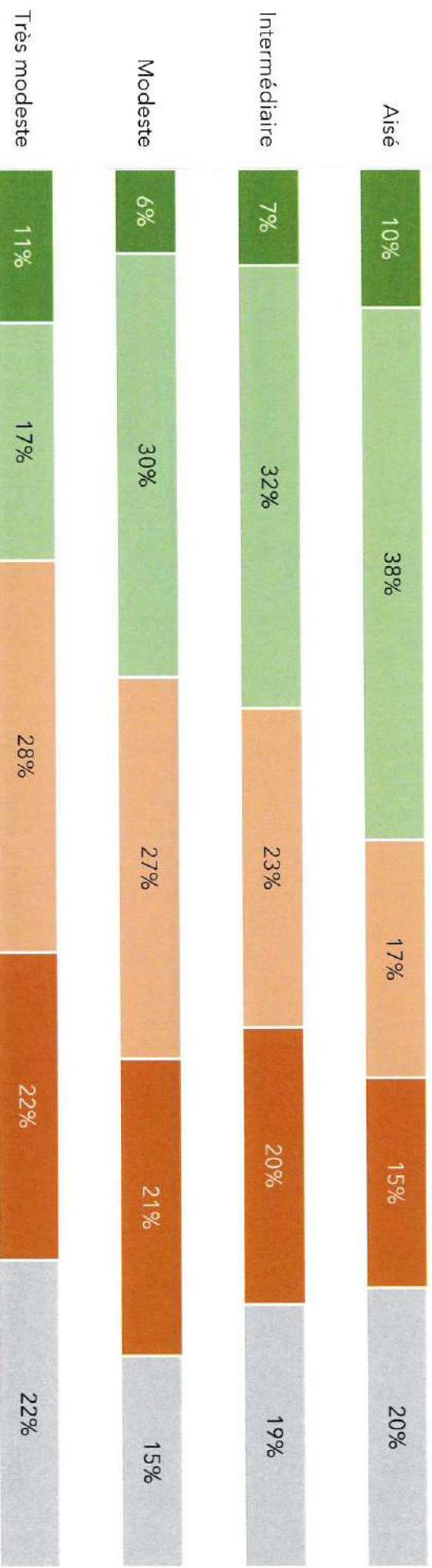




Motivation au changement pour réduire la pollution

305 répondants (question complémentaire)

Seriez-vous prêt à changer d'équipement pour limiter l'impact négatif sur la qualité de l'air ?



■ Tout à fait ■ Plutôt oui ■ Plutôt non ■ Pas du tout ■ Je ne sais pas

 www.inkidata.fr

 contact@inkidata.fr

 06 64 84 37 16 / 06 63 02 95 21

 [Twitter @inkidata](https://twitter.com/inkidata)

 [LinkedIn Inkidata](https://www.linkedin.com/company/inkidata)

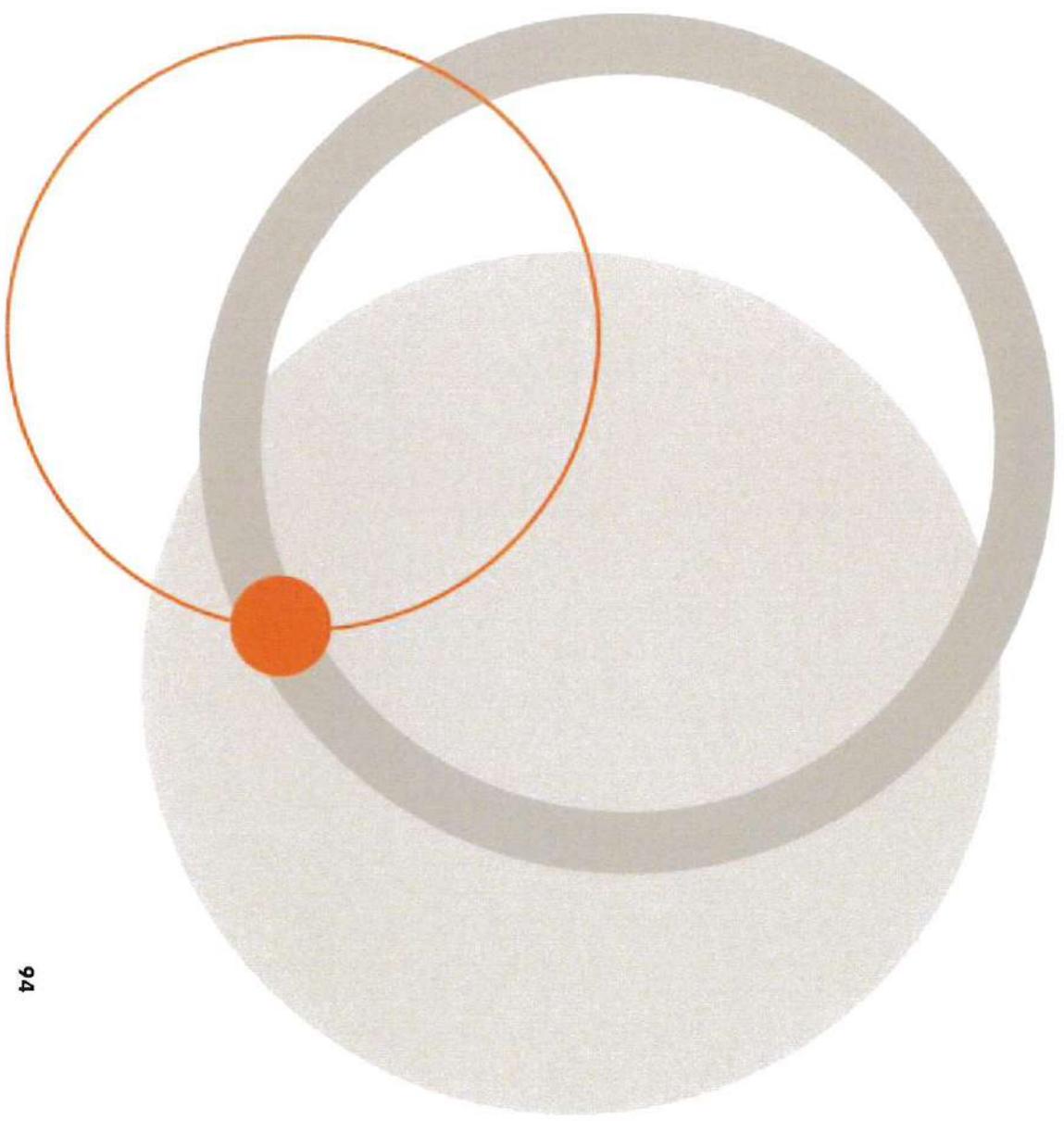
 [facebook.com/inkidataLesAteliers](https://www.facebook.com/inkidataLesAteliers)

**inkidata**

171 cours Lafayette 69006 Lyon

809 014 434 RCS Lyon - APE 7320Z

N°Intracommunautaire FR 09 809 014 434



Résumé de l'acte

057-200039865-20240624-2024-06-DC12-DE

Numéro de l'acte : 2024-06-DC12
Date de décision : lundi 24 juin 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Création d'un Fonds Air Bois
Classification : 8.8 - Environnement
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 26/06/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240624-2024-06-DC12-DE
Document principal : 99_DE-12.pdf

Historique :

26/06/24 14:32	En cours de création	
26/06/24 14:33	En préparation	Catherine DELLES
26/06/24 15:24	Reçu	Catherine DELLES
26/06/24 15:25	En cours de transmission	
26/06/24 15:28	Transmis en Préfecture	
26/06/24 15:38	Accusé de réception reçu	